

4. Annexes

4.1 Délibérations communales.....	202
4.2 Comptes rendus de la CLDR.....	210
4.3 PST PECQ	239
4.4 Croisement PST-PCDR.....	242
4.5 Grilles AFOM.....	243
4.6 Objectifs de développement.....	275
4.7 Cartes.....	294



4.1. Délibérations communales

Orig CB
Copie ERA/CARD

Du registre aux délibérations du Collège Communal de cette Commune a été extrait ce qui suit

PROVINCE de HAINAUT
ARRONDISSEMENT de TOURNAI
COMMUNE de PECQ

Séance du 10 décembre 2018



BRABANT Aurélien, Bourgmestre.
GHILBERT Jonathan, SOL Delphine, ANNECOUR Philippe, VANSAINGELE
Françoise, Echevins.
LOISELET Christelle, Présidente du CPAS.
VANMULLEM Xavier, Directeur général.

OBJET: Programme communal de Développement rural - Demande de prolongation de validité

LE Collège Communal, siégeant en séance à huis-clos,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu le Décret du 11 avril 2014 relatif au Développement rural ;

Vu l'Arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014 portant exécution du Décret du 11 avril 2014 relatif au Développement rural ;

Vu la décision du Conseil communal du 26 février 2007 d'initier une Opération de développement rural ;

Vu la délibération du Conseil communal du 27 février 2012 approuvant le projet du PCDR ;

Vu l'avis de la CRAT proposant une poursuite ou non de la durée de validité du PCDR ;

Vu la refonte en profondeur des projets matériels repris en lot 1 afin de concevoir une programmation triennale de qualité en cohérence avec les objectifs, les souhaits de la population et une vision budgétaire plus modeste réalisée avec la CLDR, en réponse à la demande de la DGO3 du 10 décembre 2013 ;

Vu la décision du Gouvernement wallon du 17 décembre 2015 d'approuver le PCDR pour une période de 3 ans ;

DECIDE, à l'unanimité

Article 1^{er} : de solliciter une demande de prolongation de la validité du PCDR.

Article 2 : de soumettre cette décision à l'approbation du prochain conseil communal.

Article 3 : d'adresser la présente délibération, pour information et suite utile :

- Au Ministre de la Ruralité, M. René COLLIN
- Au Président du PAT (Pôle Aménagement du Territoire)
- Au Service public de Wallonie / DGO3 / Service central de la Direction du Développement rural
- Au Service public de Wallonie / DGO3 / Service extérieur de Ath
- A la Fondation Rurale de Wallonie
- A l'intercommunale IDETA (auteur de projet).



Ainsi décidé à Pecq, les jour, mois et an que dessus.

Le Directeur général,
Xavier VANMULLEM

Le Bourgmestre,
Aurélien BRABANT

Le Directeur général,



Xavier VANMULLEM

Pour expédition conforme :



Le Bourgmestre,



Aurélien BRABANT



Orig CB
Copie ERJ/ARO

Du registre aux délibérations du Conseil Communal de cette Commune a été extrait ce qui suit

PROVINCE de HAINAUT
ARRONDISSEMENT de TOURNAI
COMMUNE de PECQ

Séance du 20 décembre 2018



BRABANT Aurélien, Bourgmestre.
GHILBERT Jonathan, ANNECOUR Philippe, SOL Delphine, VANSAINGELE
Françoise, Echevins.
DEMORTIER André, POLLET Sophie, LOISELET Christelle, PIERRE
Aurélien, SMETTE René, VANDENDRIESSCHE Agnès, LAMBERT Véronique,
CATTEAU Christian, TROOSTER Maurice, KERTEUX Peggy, DELCOURT
Laétitia, DELANGHE Ludovic, Conseillers
VANMULLEM Xavier, Directeur général.

**OBJET: Programme communal de Développement rural - Demande de prolongation de validité - ratification
décision du Collège communal du 10.12.18
(Dossier n° 2018/8/SP/10)**

LE Conseil Communal, siégeant en séance publique,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu le Décret du 11 avril 2014 relatif au Développement rural ;

Vu l'Arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014 portant exécution du Décret du 11 avril 2014 relatif au Développement rural ;

Vu la décision du Conseil communal du 26 février 2007 d'initier une Opération de développement rural ;

Vu la délibération du Conseil communal du 27 février 2012 approuvant le projet du PCDR ;

Vu l'avis de la CRAT proposant une poursuite ou non de la durée de validité du PCDR ;

Vu la refonte en profondeur des projets matériels repris en lot 1 afin de concevoir une programmation triennale de qualité en cohérence avec les objectifs, les souhaits de la population et une vision budgétaire plus modeste réalisée avec la CLDR, en réponse à la demande de la DGO3 du 10 décembre 2013 ;

Vu la décision du Gouvernement wallon du 17 décembre 2015 d'approuver le PCDR pour une période de 3 ans ;

Vu la décision du Collège communal du 10 décembre 2018 de solliciter une demande de prolongation de validité du PCDR ;

DECIDE, à l'unanimité

Article 1^{er} : de ratifier la décision du Collège communal du 10 décembre 2018 sollicitant une demande de prolongation de la validité du PCDR.

Article 2 : d'adresser la présente délibération, pour information et suite utile :
- Au Ministre de la Ruralité, M. René COLLIN
- Au Président du PAT (Pôle Aménagement du Territoire)



- Au Service public de Wallonie / DGO3 / Service central de la Direction du Développement rural
- Au Service public de Wallonie / DGO3 / Service extérieur de Ath
- A la Fondation Rurale de Wallonie
- A l'intercommunale IDETA (auteur de projet).

Ainsi décidé à Pecq, les jour, mois et an que dessus.

*Le Directeur général,
Xavier VANMULLEM*

*Le Bourgmestre,
Aurélien BRABANT*

Pour expédition conforme :

Le Directeur général,

Xavier VANMULLEM



Le Bourgmestre,

Aurélien BRABANT



Du registre aux délibérations du Conseil Communal de cette Commune a été extrait ce qui suit

PROVINCE de HAINAUT
ARRONDISSEMENT de TOURNAI
COMMUNE de PECQ

Séance du 27 mai 2019



BRABANT Aurélien, Bourgmestre.
GHILBERT Jonathan, ANNECOUR Philippe, SOL Delphine, VANSAINGELE
Françoise, Echevins.
DEMORTIER André, POLLET Sophie, LOISELET Christelle, PIERRE
Aurélien, SMETTE René, VANDENDRIESSCHE Agnès, LAMBERT
Véronique, CATTEAU Christian, TROOSTER Maurice, KERTEUX Peggy,
DELCOURT Laétitia, DELANGHE Ludovic, Conseillers communaux.
VANMULLEM Xavier, Directeur général.

-1.777.81

**OBJET: Opération de Développement rural - Commission locale de Développement rural - Désignation des
représentants de la population - Décision
(Dossier n°2019/5/SP/24)**

LE Conseil Communal, siégeant en séance publique,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu le Décret du 11 avril 2014 relatif au Développement rural ;

Vu l'Arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014 portant exécution du Décret du 11 avril 2014 relatif au
Développement rural ;

Vu la décision du Conseil communal du 26 février 2007 de réviser notre Programme Communal de
Développement Rural (PCDR) et de solliciter le Ministre de la Ruralité pour bénéficier de l'accompagnement de la
Fondation rurale de Wallonie ;

Attendu que l'article 5 du Décret du 11 avril 2014 stipule que la Commune doit créer une Commission locale de
développement rural (CLDR). Celle-ci est présidée par le Bourgmestre ou son représentant. Elle compte dix membres
effectifs au moins et trente membres effectifs au plus, ainsi qu'un nombre égal de membres suppléants ;

Vu l'arrêté ministériel du 1^{er} février 2019 approuvant la circulaire 2019/01 relative au Programme Communale de
Développement Rural (PCDR) ;

Vu l'appel à candidature invitant les citoyens à intégrer la Commission Locale de Développement Rural ;

Considérant que ces membres sont désignés parmi des personnes représentatives des milieux politique,
économique, socio-professionnel et culturel de la commune, des différents villages et hameaux qui la composent, ainsi
que des classes d'âge de sa population ;

Considérant qu'à la clôture de l'appel à candidature, 21 candidatures étaient recevables pour les représentants
de la population au sein de la Commission locale de Développement rural ;

Sur proposition du Collège communal ;



DECIDE, à l'unanimité

Article 1 : les membres effectifs et les membres suppléants de la Commission locale de Développement rural représentant la population sont désignés tels que présentés ci-après :

Membres effectifs :

1. HENNEBERT Luc - ESQUELMES
2. HANSSENS Christian - HERINNES
3. DELAERE Stéphane - HERINNES
4. BADTS Catherine - OBIGIES
5. VANCOPPENOLLE Vincent - OBIGIES
6. RENAUT Virginie - PECQ
7. NUTIN Marie - PECQ
8. RONGOET Olivier - PECQ
9. ROLAND Jean-Pierre - PECQ
10. BEKAERT Damien - WARCOING
11. DE BACKER Samuël -WARCOING

Membres suppléants :

1. PETIT Michel - PECQ
2. DUBART Yves - HERINNES
3. LARMUSEAU Michel - PECQ
4. NUTTIN Gabrielle - OBIGIES
5. CARLIER Yannick - PECQ
6. DUMALIN David - PECQ
7. HICART François-Xavier
8. DOCHY Pierre - PECQ
9. FERMONT Claude - PECQ
10. BOVIJN Frédéric - WARCOING
11. VERBEKE Vincent - WARCOING

Article 2 : la présente délibération sera transmise au SPW - DGO3 - Service extérieur d'Ath et à la fondation rurale de Wallonie pour information et suite utile.

Ainsi décidé à Pecq, les jour, mois et an que dessus.

*Le Directeur général,
Xavier VANMULLEM*

*Le Bourgmestre,
Aurélien BRABANT*

Le Directeur général,

Xavier VANMULLEM

Pour expédition conforme :



Le Bourgmestre,

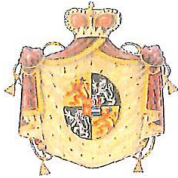
Aurélien BRABANT



Du registre aux délibérations du Conseil Communal de cette Commune a été extrait ce qui suit

PROVINCE de HAINAUT
ARRONDISSEMENT de TOURNAI
COMMUNE de PECQ

Séance du 28 septembre 2020



BRABANT Aurélien, Bourgmestre.
GHILBERT Jonathan, SOL Delphine, LEPOUTRE Julie, VANSAINGELE
Françoise, Echevins.
DEMORTIER André, POLLET Sophie, LOISELET Christelle, PIERRE
Aurélien, SMETTE René, VANDENDRIESSCHE Agnès, LAMBERT
Véronique, CATTEAU Christian, ANNECOUR Philippe, KERTEUX Peggy,
DELCOURT Laétitia, DELANGHE Ludovic, Conseillers communaux.
VANMULLEM Xavier, Directeur général.

OBJET: Commission Locale de Développement Rural (CLDR) - Remplacement d'un représentant communal :
approbation - décision (Dossier n° 2020/6/SP/4)

LE Conseil Communal, siégeant en séance publique,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu le décret du 06 juin 1991, du Conseil Régional wallon, relatif au développement rural (et plus particulièrement le chapitre II. Art 5) ;

Vu l'Arrêté de l'Exécutif régional wallon du 20 novembre 1991, portant exécution du décret du 06 juin 1991 relatif au développement rural ;

Vu la désignation de la Fondation Rurale de Wallonie (F.R.W.) comme organisme d'accompagnement de l'opération de développement rural dans le cadre des missions d'intérêt public qui lui sont attribuées par l'Exécutif Région wallon ;

Considérant l'installation du nouveau conseil communal en séance du 03.12.2018 ;

Vu la délibération du conseil communal du 28 janvier 2019 désignant le représentant communal en sein de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) ;

Vu la délibération du conseil communal du 14.09.2020, acceptant la démission de M. M.TROOSTER de son poste de conseiller communal ;

Vu la délibération du conseil communal du 14.09.2020 acceptant la démission de M. Philippe ANNECOUR de son poste d'échevin ;

Vu l'avenant au pacte de majorité approuvé lors de la séance du conseil communal du 14.09.2020 ;

Considérant que suite à cet avenant, il est nécessaire de modifier la représentation de la commune de PECQ au sein des instances de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) ;

DECIDE, à l'unanimité

Article 1er : De désigner Mmes J.LEPOUTRE et P. KERTEUX comme représentantes du groupe politique COMMUNITY.



Article 2 : Est désigné en tant que Présidente de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) :
Mme J.LEPOUTRE (COMMUNITY) en remplacement de M. Ph.ANNECOUR (COMMUNITY)

Article 3 : Sont représentants de la majorité au sein de la Commission Locale de Développement Rural :
Mme Peggy KERTEUX (COMMUNITY)

Mme Véronique LAMBERT (ACTIONS)
M. Aurélien PIERRE (ACTIONS)

Article 4 : Sont représentants de la minorité au sein de la Commission Locale de Développement Rural :
M. André DEMORTIER (GO)

M. René SMETTE (PECQ AUTREMENT)

Article 5 : Les mandats s'achèveront au terme de la législation en cours. La perte du mandat de conseiller communal implique nécessairement la perte du mandat au sein de la Commission Locale de Développement Rural et, dans cette éventualité, le groupe auquel appartenait le mandataire proposera un autre conseiller communal.

Article 5 : Copie de la présente décision est transmise à

- M. le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité, du Tourisme, du Patrimoine et délégué à la Grande Région rue d'Harscamp, 22 - 5000 NAMUR.

- Fondation Rurale de Wallonie Centre d'entreprise IDETA - le Carré Long - Rue Henri Lemaire, 1 - 7911 FRASNES LEZ ANVAING.

Ainsi décidé à Pecq, les jour, mois et an que dessus.

Le Directeur général,

(s)

Xavier VANMULLEM

Le Bourgmestre,

(s)

Aurélien BRABANT

Le Directeur général,

Xavier VANMULLEM

Pour expédition conforme :



Le Bourgmestre,

Aurélien BRABANT



4.2. Les comptes rendus de la CLDR





Pecq - Compte rendu de la Commission Locale de Développement Rural du 24 février 2016

Présents : MM. P. ANNECOUR - W. CHARLET — A. DEMORTIER - O. DEVOS – Y. DUBART –
L. HENNEBERT - JP ROLAND -
Mmes C. BADTS – MC. DUHEM – F. PLANCQUAERT
M. R. SMETTE – Président
Mme R. DUBRULLE - M. E. EVRARD - FRW
Mme N. VANCLES – commune de Pecq
Excusés : G. NUTTIN – G. LANGUY
Absents : MM. E. MAHIEU - JF. BEGUE – F. DORCHIES – JC. FONTAINE – L. PLANCQUAERT – V.
VERBEKE – A. WALLEZ – MV. DEBOUVRIE

1. Approbation du compte rendu du 08 mai 2014.

Le document est approuvé.

2. Présentation par René Smette des rétroactes de l'approbation du PCDR par le GW

3. Présentation par René Smette de l'avancement des fiches projet en priorité 1

4. Présentation PPT par Régine Dubrulle des nouvelles procédures Développement Rural

5. Choix de la fiche projet pour la 1^{ère} convention-faisabilité

La CLDR propose l'aménagement de la Place d'Esquelmes.

Définition du périmètre : celui-ci est revu à la baisse par rapport à la fiche initiale :

- Uniquement la drève d'accès à l'église, la rue menant à la Place et l'accès RAVeL.
- Uniquement la place c-à-d la portion d'espace public entre l'Escanguille et le halage de l'Escaut.

Remarques, observations et suggestions :

André Demortier attire l'attention sur le risque encouru de voir avorter ce projet s'il s'avérait que les estimations au stade projet soient bien au-delà du montant initial.

- La nouvelle procédure permet de prémunir la commune puisque les conclusions de la convention faisabilité aboutiront à une estimation précise. Il sera alors toujours possible pour la commune, si elle l'estime nécessaire, d'abandonner le projet car trop coûteux au final.

Une partie du périmètre est privé.

Les eaux d'égouts se déversent dans pertuis de grande dimension sur la portion communale.

- Ces points seront abordés et élucidés dans le cadre de l'étude faisabilité.



Drève de l'Eglise : le pavage d'origine est a priori conservé sous le tarmac ; il est proposé de tenter de le récupérer pour réduire le coût des travaux et être en phase avec l'esthétique du site.

➤ Cet élément sera à signaler à l'auteur de projet.

Orientations du projet souhaitées par la CLDR :

- Réorganisation de la circulation motorisée.
- Amélioration du stationnement.
- Organisation de l'accès au RAVeL.
- Installation de zone de convivialité.
- Réflexion sur l'accueil de mobil homes et de bateaux de plaisance.

La CLDR souhaite que ces interventions optent pour une approche légère en adéquation avec le caractère rural du site et du village.

6. Divers

André Demortier demande d'introduire une dérogation auprès de l'Administration pour remettre en priorité 1 l'aménagement de la traversée d'Hérinnes, et ce, afin de solutionner les nuisances engendrées par la zone pavée.

Il relève que l'intervention serait relativement peu coûteuse (+-60.000 €)

Il lui est rappelé que cette approche concourrait à :

- discréditer la CLDR qui serait amenée par la sorte à contredire sa révision précédente des priorités (et approuvée par l'Administration et le Ministre).
- Interférer avec l'activation de la première convention faisabilité.

La CLDR reconnaît la problématique exposée mais ne souhaite pas qu'il y ait d'interférence avec l'activation des 2 fiches subsidiables par le DR (aménagement de la place d'Esquelmes et du site de l'Epine).

La justesse des délais (validité du PCDR = 3ans à compter de décembre 2015) et la faible part de l'intervention DR pour Hérinnes ne justifient pas de mettre ce projet en concurrence avec les 2 autres.

La CLDR propose de réaliser l'intervention sur les pavés d'Hérinnes par le biais des financements communaux et des subventionnements classiques (ex : droit de tirage) et de mobiliser les subsides DR (plus conséquents) sur les 2 fiches.

André Demortier adhère à la proposition estimant que l'impact pour les finances communales sera équivalent quel que soit la source de subvention.

Le Secrétaire,
La Fondation Rurale
De Wallonie

le Président,
René Smette





Pecq - Compte rendu de la Commission Locale de Développement Rural du 5 juillet 2016

Présents : MM. F. DORCHIES - A. DEMORTIER - V. VERBEKE - Y. DUBART – L. HENNEBERT -
A. WALLEZ
Mmes G. NUTTIN – MC. DUHEM – F. PLANCQUAERT
M. R. SMETTE – Président
Mme R. DUBRULLE - FRW
Mme N. VANCLES – commune de Pecq
Excusée : Mme C. BADTS
Absents : MM. P. ANNECOUR - W. CHARLET - E. MAHIEU - JF. BEGUE — JC. FONTAINE – L.
PLANCQUAERT– O. DEVOS - JP. ROLAND - Mme MV. DEBOUVRIE

1. Approbation du compte rendu du 24 février 2016

Le document est approuvé.

2. Semaine des Sentiers – Octobre 2016 – Choix d'action / activité

Mme DUBRULLE présente l'opération « Semaine des sentiers ».

Du relevé effectué il y a quelques années par le groupe de travail « sentiers » de la CLDR, il appert que le sentier répertorié 2009 à Obigies n'existe plus (il a été labouré par un fermier depuis un an).

Le sentier répertorié n° 2001 à Obigies a également disparu.

M. DEMORTIER rappelle le dossier « Canard » - dossier communal datant de plusieurs années – sentier reliant la rue du Marvis au Courroux à Herinnes.

Après concertation, il est décidé de choisir :

- le « sentier 37 » à Herinnes comme projet à introduire pour 2016. Ce sentier relie la rue des Prairies à la rue Cache Malainne. Des travaux de nettoyage / entretien y seront réalisés.
- le sentier reliant la rue du Village à la RN 50 à Esquelmes : sensibiliser les usagers à l'utilisation de celui-ci.

3. Semaine de la mobilité Septembre 2016 – Choix d'action / activité.



Il a été décidé de mettre en avant la sensibilisation au co-voiturage.

Un projet communal est en cours avec l'ASBL « Taxistop » afin de dédier une dizaine d'emplacements de parking au co-voiturage, et ce, à l'arrière de la maison communale.

4. Fiche projet n° 7 – Création d'un espace de quartier à Obigies – Définition des nouvelles orientations.

M. SMETTE informe que le Collège communal a opté pour la création d'une maison de village, comprenant une salle polyvalente, une cuisine et des sanitaires (dans le style de la buvette du football d'Herinnes).

Les membres présents sont d'accord avec ce point de vue, à savoir une révision « à la baisse » du projet initial élaboré par IDETA.

Sur le site :

- raser le bâtiment « buvette »
- reconstruire un nouveau bâtiment à l'architecture simple s'intégrant dans la zone agricole
- réaliser des aménagements extérieurs (terrasses, jeux ...)

Mettre l'accent sur :

- la liaison du site avec le village par voie du futur collecteur Ipalle
- l'accès au site par la rue Frayère plutôt que par le chemin de Puille
- un point d'accueil pour mobil-homes serait intéressant à cet endroit

5. Divers

Prochaine réunion fixée au mardi 6 septembre 2016 à 18 H 30.

Le Secrétaire,
La Fondation Rurale
De Wallonie

le Président,
René Smette





Pecq - Compte rendu de la Commission Locale de Développement Rural du 14 décembre 2016

Présents : MM. F. DORCHIES - A. DEMORTIER - V. VERBEKE - Y. DUBART – L. HENNEBERT - P ANNECOUR – W. CHARLET -
Mmes G. NUTTIN – MC. DUHEM – F. PLANCQUAERT - C BADTS
M. R. SMETTE – Président
Mme R. DUBRULLE - FRW
Mme N. VANCLES – commune de Pecq

Absents : MM. E. MAHIEU - JF. BEGUE — O. DEVOS - JC. FONTAINE –
L. PLANCQUAERT– O. DEVOS - JP. ROLAND - Mme MV. DEBOUVRIE

1. Approbation du compte rendu du 5 juillet 2016

Le document est approuvé sans remarque.

Le Président apporte toutefois la précision suite : aucune opération de réhabilitation du sentier 37 n'a été faite dans le cadre de la semaine des sentiers comme proposé lors de la réunion CLDR de juillet car celui-ci était parfaitement praticable lors des préparatifs de cette activité. Mr Demortier demande à ce que le pouvoir communal soit vigilant sur le maintien voire le déplacement du sentier dit « le canard » vers le bois « d'hossis » ?? suite à la vente d'une propriété.

2. Fiche projet n° 7 – Création d'un espace de quartier à Obigies – Définition des nouvelles orientations.

Présentation par le Président, M. SMETTE et Régine Dubrulle, agent de Développement des orientations d'aménagement de l'espace de quartier « l'épine » à Obigies.

Le projet consiste à construire un bâtiment fonctionnel et polyvalent , un espace de quartier à destination des activités du milieu associatif local sur le site dit de l'épine à Obigies.



Il est accessible par le chemin de Puille qui est une desserte locale et se situe à ± 600 m de la Place d'Obigies et du terrain de foot.

Les bâtiments existants sur le site sont en très mauvais état et inoccupés depuis plusieurs années, ils ne permettent pas d'accueillir le programme demandé. Il conviendra donc de les démolir.

Dans un souci financier, les membres de la CLDR souhaitent maintenir l'accès existant par le chemin de Puille contrairement à ce qui était proposé à savoir l'aménagement d'un nouvel accès par le bas du site, rue de Frayère.

Ils souhaitent également maintenir les garages existants.

Le nouveau bâtiment devrait prendre place sur l'emplacement des anciens bâtiments à démolir et devrait être composé d'une salle polyvalente, d'un espace sanitaire et d'un espace de services (bar, réserve, chaufferie).

Les membres de la CLDR souhaitent que l'enveloppe financière de l'ensemble de ces aménagements ne dépasse pas les 500.000 € subsidiable à 80 % en Développement Rural.

Ils suggèrent également aux autorités communales de procéder à la désignation de l'auteur de projet sous la forme d'un jury.

5. Divers : néant.

Le Secrétaire,
La Fondation Rurale
De Wallonie

le Président,
René Smette





Pecq - Compte rendu de la Commission Locale de Développement Rural du 7 février 2017

Présents : MM. P. ANNECOUR – W. CHARLET - A. DEMORTIER - V.VERBEKE - Y. DUBART – L. HENNEBERT - L. PLANCQUAERT – A. WALLEZ – V. VERBEKE
Mmes MC. DUHEM – F. PLANCQUAERT - C BADTS
M. R. SMETTE – Président
Mme R. DUBRULLE - FRW
MM D. DUELZ- C CONIL – HIT
MM J. DAMBRAIN - IPALLE
MM M D’HAENE - Bourgmestre
Excusé : MM F. DORCHIES
Absents : MM. E. MAHIEU - JF. BEGUE — O. DEVOS - JC. FONTAINE - G LANGUY - JP. ROLAND
Mes MV. DEBOUVRIE – G . NUTTIN

1. Approbation du compte rendu du 14 décembre 2016

Le document est approuvé sans remarque.

2. Fiche projet n° 8 – Présentation de l’avant-projet d’aménagement de la place d’Esquelmes.

A cette occasion les habitants d’Esquelmes ont été conviés à cette réunion de CLDR. Près de 20 riverains étaient présents.

L’auteur de projet, le bureau d’étude HIT présente :

Un plan de situation

Un état des lieux

Les objectifs du projet d’aménagement :

Organiser la circulation

Améliorer le stationnement

Aménager une zone de convivialité

Permettre l’accueil et l’organisation de manifestations



La proposition de projet en 2 et 3 D

L'estimatif

Présentation de la situation du réseau d'égouttage par IPALLE

Légalement tout le village d'Esquelmes est en zone d'épuration individuelle.

Plusieurs possibilités d'aménagement (Station autonomie groupé, Station drainante, ...) afin de régler le problème d'égouttage dans sa globalité est actuellement à l'étude. Le choix sera fait en fonction d'un cadastre détaillé en cour d'élaboration et du rapport cout, rentabilité.

Remarques/ questions / réflexions des riverains et membres de la CLDR

- Le revêtement drainant type dolomie associé à des dalles de béton pour la place risque plus que probablement de bouger de se déstabiliser comme beaucoup d'aménagement de Places récentes dans la région !

L'auteur de projet rassure l'assemblée sur la question. Aucune situation n'est identique. Dans le cas présent, le type de matériau drainant s'impose en raison de la situation d'égouttage décrite précédemment. Toutefois celui-ci sera posé sur un support alvéolé très résistant d'autant que la charge des véhicules motorisés et poids lourds n'est pas énorme sur la place d'Esquelmes.

- Les riverains n'apprécient pas la proposition d'aménagement de la Drève menant à l'Eglise. Pour eux, la bande de béton ne s'intègre pas avec l'aspect historique et rural des lieux. Ils souhaitent retrouver un véritable aspect « drève » avec des plantations des deux côtés de la voirie.
- Les travaux sont prévus pour quand ? et pour combien de temps ? début des travaux envisageable pour le 2^{ème} semestre 2018 pour une durée approximative de 4 mois.
- Etant donné le classement de l'église, l'avis de la commission patrimoine sera nécessaire.
- Ne pas oublier de prévoir un emplacement – halte pour motorhome.
- La zone de convivialité, coin pique-nique, juste derrière la zone de parking ne semble pas idéale. Oui mais pas d'autre possibilité. Attention également à son vandalisme et aux incivilités que ce type d'aménagement engendre.
- L'esthétisme des gabions envisagés pour séparer l'espace de convivialité de la propriété privée voisine n'est pas apprécié. Etant donné le projet d'aménagement en espace vert de cette parcelle par son propriétaire, la pose d'éléments « barrière » ne sera s'en doute pas nécessaire.

5. Divers : néant.

Le Secrétaire,
La Fondation Rurale
De Wallonie

le Président,
René Smette





Pecq - Compte rendu de la Commission Locale de Développement Rural du 20 février 2018

Présents : MM. W. CHARLET - A. DEMORTIER - V. VERBEKE - Y. DUBART – L. HENNEBERT -
J.P. ROLAND
Mmes MC. DUHEM – F. PLANCQUAERT - C. BADTS – G. NUTTIN
M. R. SMETTE – Président
Mme R. DUBRULLE - FRW
Mme N. VANCLES - AC PECQ
M F. SAMAIN, architecte, auteur de projet

Excusé : MM O. DEVOS

Absents : MM. E. MAHIEU - JF. BEGUE - JC. FONTAINE - F. DORCHIES
Me MV. DEBOUVRIE

1. Approbation du compte rendu du 7 février 2017

Le document est approuvé sans remarque.

2. Fiche projet n°7 – Création d'un espace de quartier à Obigies, présentation de l'avant-projet par F Samain, auteur de projet

Extrait de l'esquisse en annexe.

L'esquisse prévoit une surface de 130 m² pour l'espace polyvalent et 63 m² d'espace de stockage.

Un parking de 700 m² est prévu, avec la possibilité de l'agrandir par la suite.

Un cloisonnement sera prévu dans la salle afin de rationaliser l'espace en fonction des besoins.

Qu'est-il prévu comme système de chauffage ? l'auteur de projet a prévu le chauffage au gaz moins onéreux qu'une pompe à chaleur pour les espaces publics.

Remarques / questions / réflexions des membres de la CLDR



Mr Demortier demande à ce qu'il soit acté au compte rendu qu'il souhaite que le bail conclu entre le Conseil Communal et le comité de fête d'Obigies concernant l'occupation des garages par ce dernier jusqu'en 2021 soit maintenu.

Les membres soulignent la qualité du projet.

3. Fiche projet n°8 – aménagement de la Place d'Esquelmes – évolution du dossier

- retour à l'espace « drève » pour l'église comme demandé par les riverains
- le géomètre a revu toutes les limites de terrain
- les acquisitions / échanges de terrains sont en cours
- IPALLE recherche le système d'épuration
- les riverains souhaitent retrouver un revêtement pavé pour la Drève.

4. Rapports annuels

Présentation du rapport annuel 2017 et ratification du rapport annuel 2016.

5. Divers

néant.

Le Secrétaire,
La Fondation Rurale
De Wallonie

le Président,
René Smette





Pecq - Compte rendu de la Commission Locale de Développement Rural du 13 juin 2019

Présents : Philippe Anecour – Président.

Catherine Badts, Damien Bekaert, Frédéric Bovyn, Yannick Carlier, Samuel De Backer, Stéphane Delaere, André Demortier, Pierre Dochy, Yves Dubart, David Dumalin, Christian Hanssens, François-Xavier Hicart, Véronique Lambert, Michel Larmuseau, Marie Nutin, Gabrielle Nuttin, Virginie Renaut, René Smette, Vincent Verbeke.

Administration communale : Nathalie Vancles, Sébastien Dupret.

FRW : Régine Dubrulle, Eric Evrard.

Excusés : Luc Hennebert, Michel Petit, Olivier Ringoet, Jean-Pierre Roland, Vincent Vancoppenolle.

1. Accueil par le Président Philippe Anecour
2. Tour de salle de présentation des membres
3. Présentation de la philosophie d'une Opération de Développement rural, du contenu d'un PCDR, des possibilités de subvention, du rôle et des missions de la CLDR par la FRW (cf documents repris dans la farde d'accueil remise à chaque membre)
4. Présentation de la structure du 2^{ème} PCDR de Pecq (défis, objectifs et projets) par la FRW (cf documents repris dans la farde d'accueil remise à chaque membre)
5. Définition du travail de la CLDR dans le cadre de la demande de prolongation de validité du PCDR :
 - Co-construction (confirmer, revoir ou modifier) le contenu du 2^{ème} PCDR:
 - le diagnostic partagé, les grilles AFOM (atouts, faiblesses, opportunités, menaces)
 - la stratégie
 - les objectifs et les projets
 - la programmation dans le temps
6. Présentation de la méthode de travail



Lors du tour de présentation, chaque membre tirait à l'aveugle un numéro (de 1 à 4) dans une enveloppe. Ces numéros déterminaient la répartition des membres en 4 sous-groupes.

Il était demandé à chaque sous-groupe d'examiner le tableau AFOM réalisé lors de l'élaboration du PCDR, de confirmer les constats en y apposant une gommette verte voire d'y apporter un commentaire ou d'infirmer un constat en y apposant une gommette rouge et en précisant la raison (plus d'actualité, réalisé, ...).

En fin de réunion chaque sous-groupe restituait son analyse à l'ensemble des participants afin d'obtenir leur assentiment ou d'arriver à un consensus sur le nouveau constat proposé.

La thématique des patrimoines et des dynamiques villageoises ont été examinées lors de cette réunion.

La prochaine réunion programmée le 26 juin poursuivra l'examen des autres thématiques. Il est probable qu'une troisième réunion, en septembre, soit nécessaire.

Divers :

Aucun point n'est abordé.

Le Secrétaire,
La Fondation Rurale
De Wallonie

Le Président,
Philippe ANNECOUR





Pecq - Compte rendu de la Commission Locale de Développement Rural du 26 juin 2019

Présents : Philippe Anecour – Président.

Catherine Badts, André Demortier, Yves Dubart, Christian Hanssens, François-Xavier Hicart, Véronique Lambert, Michel Larmuseau, Luc Hennebert, Michel Petit, Olivier Ringoet, Jean-Pierre Roland, Vincent Vancoppenolle, René Smette.

Administration communale : Nathalie Vancles, Sébastien Dupret.

FRW : Eric Evrard.

Excusés : Régine Dubrulle, Virginie Renau, David Dumalin, Stéphane Delaere, Pierre Dochy, Marie Nutin, Vincent Verbeke.

1. Introduction de la réunion.

Le Président remercie les participants et cède la parole à la FRW pour un rappel des points 3 à 5 présentés le 16/06 à l'attention des membres non présents. La farde de documentation reprenant l'exposé leur est donnée.

Plusieurs membres, nouveaux venus, souhaiteraient avoir plus d'explication sur le contenu des fiches projet, certains intitulés étant parfois peu explicites. La FRW leur rappelle que c'est un document public pouvant être consulté à l'administration, voire être publié sur le site web communal

Une lecture vivante de l'objet de chaque projet, plus conviviale, pourrait être envisagée.

Le Président retient l'idée d'une publication mais préfère la dernière option.

2. Poursuite du travail sur les tableaux.

Le travail de mise à jour des tableaux se poursuit dans la foulée de la réunion précédente, les thématiques suivantes sont examinées : « les mobilités et leurs sécurités » et « les dynamiques villageoises ».

Les tableaux des deux réunions mis à jours sont en annexe du présent compte rendu.

3. Approbation du règlement d'ordre intérieur.



NDLR : Le projet de ROI était joint aux documents de la farde de travail distribuée les 16/06 de manière à laisser le temps suffisant pour l'examiner.

Les modifications suivantes sont apportées :

Article 14 :

- Le projet de procès-verbal n'est pas transmis au Collège communal.
- Ce document est transmis à la CLDR dans les 15 jours ouvrables suivant la réunion
- La précision sur le secrétariat est apportée : Fondation rurale de Wallonie, Centre d'Entreprise IDETA Le Carré Long – Rue Henri Lemaire, 1 B-7911 Frasnes-lez-Anvaing.

Moyennant ces modifications le document est approuvé.

4. Divers.

Aucun point n'est abordé.

Le Secrétaire,
La Fondation Rurale
De Wallonie

Le Président,
Philippe ANNECOUR





Pecq - Compte rendu de la Commission Locale de Développement Rural du 25 septembre 2019

Présents : Philippe Anecour – Président.

Frédéric Bovyn, Stéphane Delaere, André Demortier, Yves Dubart, David Dumalin, Luc Hennebert, François-Xavier Hicart, Véronique Lambert, Michel Larmuseau, Marie Nutin, Gabrielle Nuttin, Olivier Ringoet, René Smette, Vincent Vancoppenolle, Vincent Verbeke

Administration communale : Nathalie Vancles, Sébastien Dupret.

FRW : Régine Dubrulle, Eric Evrard.

Excusés : Catherine Badts, Pierre Dochy, Christian Hanssens, Virginie Renaut

1. Accueil par le Président Philippe Anecour
2. Travail sur le tableau « dynamiques économiques » (cf annexe 1)
3. Présentation de l'objet des fiches projet du PCDR (cf annexe 2)
4. Approbation des comptes rendu des réunions du 13 et 26 juin 2019

Les précisions et informations suivantes sont apportées aux tableaux annexés:

Les radars ne sont pas installés en permanence dans leurs boîtiers

La cellule espèces invasives du SPW a été informée de la présence et de la localisation du cordon de renouée le long de l'Escaut.

Le caractère perfectible (acoustique, confort général) de la salle Roger Lefèbvre est relevé

Il n'y a pas de jeux dans le parc communal de Warcoing

Le PCS n'est pas le plan communal solidaire mais le plan de cohésion sociale.

5. Divers :

Aucun point n'est abordé

Le Secrétaire,
La Fondation Rurale
De Wallonie

Le Président,
Philippe ANNECOUR





Pecq - Compte rendu de la Commission Locale de Développement Rural du 26 novembre 2019

Présents : Philippe Annecour – Président.

Catherine Badts, Damien Beckaert, Frédéric Bovyn, Samuel Debaecker, André Demortier, Pierre Dochy, Yves Dubart, David Dumalin, Christian Hanssens, Luc Hennebert, François-Xavier Hicart, Véronique Lambert, Michel Larmuseau, Marie Nutin, Gabrielle Nuttin, Virginie Renaut, Olivier Ringoet, Jean Pierre Roland, René Smette, Vincent Vancoppenolle.

Administration communale : Nathalie Vancles.

FRW : Régine Dubrulle, Eric Evrard.

Excusés : néant

1. Accueil par le Président Philippe Annecour
2. Croisement du PCDR et du PST :
Présentation de ce qu'est un PST par le Président : cf doc en annexe
Présentation de l'objectif du croisement des fiches projets du PCDR et des actions du PST :
Le PCDR et le PST sont deux documents transversaux de références pour les prochaines années de la commune de Pecq. Il s'agit de vérifier qu'ils s'accordent et qu'ils soient complémentaires. Les fiches projets du PCDR qui vont être présentées datent d'une petite dizaine d'années, il convient donc, dans cette phase de demande de prolongation du document, de vérifier si elles sont toujours pertinentes, si elles rejoignent des actions du PST tout récemment rédigé. Si ce n'est le cas, il conviendra de les retirer, les amender, voire d'en ajouter pour que le PCDR corresponde à la situation actuelle.

Présentation de la méthodologie de travail :

Les membres de la CLDR sont répartis en quatre sous-groupes.

Chaque groupe a en sa possession :

- Le document récapitulatif des fiches projets du PCDR (intitulé et descriptif)
- 4 feuillets « domaine d'actions » énonçant les objectifs et les actions de ces domaines (ex : citoyenneté, logement, enfance, ...) du PST

Les Agents de développement énoncent l'intitulé d'une des 44 fiches projet du PCDR, les sous-groupes recherchent sur leurs feuillets si ce projet correspond ou rejoint un de leurs domaines du PST, objectifs, sous-objectifs et actions. Lorsqu'un sous-groupe retrouve une ou plusieurs actions, il annonce son/ses numéro(s) et l'intitulé de celui(ceux-ci) à toute l'assemblée. Ceux-ci



sont inscrits par les agents de développement dans le document de référence de croisement des deux documents PCDR/PST.

Au terme de cet exercice, il apparaît que de nombreuses actions du PST confirment les fiches projets du PCDR.

L'exercice suivant sera de croiser le diagnostic partagé réalisé lors des précédentes CLDR. Le but étant de vérifier que les problématiques et les atouts soulevés rejoignent une fiche du PCDR ou une action du PST afin d'enrayer la problématique ou de mettre en valeur voire d'accentuer les atouts relevés.

Cf tableau en annexe.

3. Divers :

Aucun point n'est abordé

Le Secrétaire,
La Fondation Rurale
De Wallonie

Le Président,
Philippe ANNECOUR





Pecq - Compte rendu de la Commission Locale de Développement Rural du 8 juillet 2020

Présents : Philippe Annecour – Président.

Catherine Badts, André Demortier, Yves Dubart, David Dumalin, Luc Hennebert, François-Xavier Hicart, Véronique Lambert, Gabrielle Nuttin, Jean Pierre Roland, René Smette, Vincent Vancoppenolle.

Administration communale : Nathalie Vancles, Sébastien Dupretz

FRW : Régine Dubrulle, Eric Evrard.

Excusés : Frédéric Bovyn, Samuel Debaecker, Christian Hanssens, Marie Nutin, Virginie Renaut.

1. Accueil par le Président Philippe Annecour
2. Présentation avec support ppt en appui de la nouvelle structure, du nouvel organigramme de la stratégie et des fiches projets (document reçu préalablement à la réunion) – Eric Evrard, FRW.

Les membres de la CLDR valident cette ossature de la stratégie du PCDR.

La version « littéraire » de la stratégie accompagnant cette structure sera accessible pour les membres de la CLDR en septembre.

Quelques membres s'interrogent sur l'évolution des projets d'aménagement de la Place d'Esquelmes et de la construction de la maison de quartier à Obigies.

Ces deux projets ont, dans les 3 ans de validité du PCDR, fait l'objet d'une convention-faisabilité (Esquelmes) et réalisation (Maison de quartier d'Obigies) signées par la RW (engagement de la subvention). L'évolution administrative de ces deux projets est toutefois bloquée (Esquelmes au stade projet et Obigies au stade avant-projet) depuis la fin de validité (3 ans) du PCDR, fin 2018. Lorsque la procédure de prolongation sera approuvée et validée par la GW, le projet d'aménagement de la Place d'Esquelmes pourra se concrétiser et le projet de maison de quartier d'Obigies pourra être réétudié.



3. Présentation de la méthode de réflexion d'actualisation de certaines fiches projet du PCDR
Ppt à l'appui, Eric Evrard présente la réflexion à mener afin d'actualiser les fiches projets :

- Aménagement de la traversée d'Hérinnes
- Rénovation de l'ancienne maison communale de Warcoing et ses abords
- Optimisation des aménagements des coupures de l'Escaut
- Création d'une maison rurale dans le centre Alphonse Rivière.

Les membres de la CLDR sont invités, en utilisant la méthode proposée, à compléter les questionnaire numérique ou papier qui leur sera transmis à partir du 9 juillet afin d'alimenter et de co-construire l'actualisation de ces fiches lors d'une CLDR en septembre 2020.

4. Divers :

Aucun point n'est abordé

Le Secrétaire,
La Fondation Rurale
De Wallonie

Le Président,
Philippe ANNECOUR





Pecq - Compte rendu de la Commission Locale de Développement Rural du 4 février 2021

Présents : Julie Lepoutre – Présidente.

André Demortier, Yves Dubart, François-Xavier Hicart, Véronique Lambert, Gabrielle Nuttin, René Smette, Vincent Vancoppenolle, Frederic Bovyn, Samuel de Bocker, Michel Larmuseau, Marie Nuttin, Olivier Ringoet, Damien Bekaert, Jonathan Gilbert, Françoise Vansaingele

Administration communale : Nathalie Vancles

FRW : Régine Dubrulle, Eric Evrard, Romain Vinche.

Excusés : Aurélien Brabant, Bourgmestre.

Accueil par la Président Julie Lepoutre. La FRW présente l'outil utilisé pour la réunion du jour et l'ordre du jour.

1. Approbation du CR de la CLDR du 08/07/20. Approuvé, avec une seule remarque (manquait une personne dans les présences –Olivier Ringoet)
2. La FRW explique l'objectif de ce travail et comment « se déroulera » la réunion.
L'objectif de cette réflexion est de compléter ou de recueillir de nouveaux éléments aux nouvelles orientations définies par le collège communal pour 4 fiches projets dans le cadre de la demande de prolongation du PCDR. Il ne s'agit donc pas encore d'une réflexion technique sur la faisabilité du projet, celle-ci sera développée en temps utile lorsque la convention-faisabilité sera signée entre la commune et la Région Wallonne.
3. Les participants seront séparés en 3 groupes, chaque groupe travaillera tour à tour sur les différents projets. Chaque projet sera suivi par l'échevin(e) concerné(e) et un animateur. Avant de séparer les groupes, les échevins présentent tour à tour les nouvelles orientations des projets.



3.1 Centre Alphonse Rivière

Constat : lieu approprié pour répondre aux besoins et aux attentes locales dans les domaines associatifs et culturels.

Objectif: Restaurer le bâtiment afin de le rendre plus fonctionnel et plus confortable pour les occupations des clubs sportifs

Orientations : Différents aménagements sont prévus pour améliorer le confort des usagers (+/- 10 clubs sportifs): aménagement de vestiaires, de sanitaire, d'une cafétéria, ...
L'affectation de ce bâtiment sera donc entièrement à vocation sportive.

3.2 Rénovation de l'ancienne maison communale de Warcoing et de ses abords

Constat : bâtiment de caractère, attachement sentimental, cadre agréable avec le parc, présence de l'agoraspace, beau musée mais détérioration du bâtiment et collections du musée peu optimisé.

Objectif : Restaurer le bâtiment afin de le rendre plus fonctionnel et plus confortable pour les occupations sociales et associatives.

Orientations :

- RDC : chaque semaine : ateliers culinaires, cour d'anglais, ... Ajout d'un espace « maison de jeunes » et atelier vélo dans le garage
- Sous-sol: accueil des collections du musée. Exploitation ponctuelle des collections lors de certaines manifestations locales, lors d'événements thématiques et vitrines « patrimoine locale » dans les lieux publics de la commune.
- Etage : en partie en conciergerie mais également affecté aux espaces polyvalents comme au rdc.

Sanitaires dans l'annexe ou rdc accessible depuis l'extérieur lors des manifestations organisées dans le parc.

3.3 Aménagement de la traversée d'Hérinnes

Constat : problèmes de sécurité liés à la vitesse, revêtement bruyant, dégradation du au lourd charroi. Le cadre et la qualité de vie des riverains s'en trouvent touchés.

Objectif : sécuriser les usagers faibles et les riverains, fluidifier le trafic, limiter les nuisances sonores, et rendre la place plus conviviale.

Orientations :

- Changement du revêtement de la Place, déplacement du monument aux morts, élargissement des trottoirs, piste cyclable, aménagement des entrées d'agglomération
- Salle Roger Lefebvre: requalification des équipements intérieurs pour une orientation d'utilisation plutôt culturelle
- Espace RTS: négociation en cours pour l'aménagement de logements avec intégration d'un espace crèche
- Requalification de l'espace « vieil Escaut » en parking



3.4 Optimisation des aménagements des coupures

Constat : Beau cadre de vie, paradis des pêcheurs, valorisation de la biodiversité mais vandalisme, manque d'entretien, pressions anthropiques (pollution).

Objectif : préserver et valoriser le patrimoine naturel et local au bénéfice de la population, gérer les accès aux sites.

Orientation : Masterplan Ideta - Etude de valorisation écotouristique de la plaine de l'Escaut
Aménagement d'une piste cyclable pour accéder à la coupure Hazard

4. Travail en sous-groupe

- a. Centre Alphonse Rivière (Jonathan Gilbert, Echevin des infrastructures sportives , Régine Dubrulle, FRW)

Voici les différentes remarques émises pour ce projet :

Revêtement :

-Quid du revêtement au sol envisagé ? revêtement mixte permettant d'autres types d'activités avec équipement de base.

-revêtement multi-usages pas top pour tout non plus, pourquoi pas revêtement de base et déroulement/ pose de tapis spécifique pour usages spécifiques.

Ce point d'attention fera l'objet de discussions lors de l'avancement du projet ;

Accès :

L'accès principale est-il déjà défini ? non mais probablement via le hall central qui dessert déjà la bibliothèque

Y aura-t-il suffisamment de parking à l'arrière lorsque les nouveaux appartements seront occupés ? La circulation et la visibilité ne sont pas aisées dans le virage près de la chapelle.

-

Affectation des espaces :

-Y'a-t-il un espace prévu pour le rangement du matériel ? Un espace existe déjà, le hall pourrait accueillir des espaces de rangement

-sous-sol: l'espace garage pourrait être affecté pour d'autres sports par exemple

-sous-sol, quid de l'idée d'y insérer le musée Jooris ? Le choix pour le musée se porte sur les infrastructures de Warcoing. (cf autre sous-groupe). Par contre la banque alimentaire pourrait s'y installer.

-Les autres étages du centre seront-ils rénovés ? pas tous, une réaffectation des espaces actuellement occupés par fanfare est envisagée.

-la rénovation de l'enveloppe est programmée via subvention renowatt – économie d'énergie (chassis, chauffage, ...)



Quels usagers :

-Actuellement se sont essentiellement des sports au sol qui se pratiquent dans la salle pourrait-on voir se développement du volley par exemple ? la dimension de la salle n'est pas conforme pour tous les sports d'équipes

-Y aura-t-il un travail au niveau de l'acoustique, si elle n'est pas uniquement destinée au sport ? y être attentif, actuellement le problème se pose notamment à cause du manque d'équipement

- La priorité doit être mise pour les activités sportives, l'essentiel des activités culturelles se développeront quant à elles dans la salle Roger Lefebvre.

Divers :

-Y'a t'il déjà un calendrier établi ? pas de planification précise actuellement.

-Beau projet ! C'est vrai que le bâtiment mérite un lifting ;-)

- b. Ancienne Maison communale de Warcoing (François Vansaingèle, Echevine Plan de Cohésion sociale, Seniors – Nathalie Vancles, administration communale)

Voici les différentes remarques qui sont ressortis pour ce projet :

Musée :

-Quid des locaux "réservés" au musée dans ce bâtiment ?

-Un musée classique n'est plus souhaité mais plutôt des expositions par thèmes pouvant recevoir les aînés, les classes de l'entité Pour les écoles, ce serait plus près que d'aller faire des activités extrascolaires sur tournoi ou Mons par ex

-musée J. Jooris doit absolument être au rez de chaussée de la maison

-Qui s'occuperait des expos itinérantes ?? Les membres du CCCA sont prêts à s'investir dans cette tâche

-Partager les espaces entre les différents utilisateurs (intergénérationnel)

Emplacement du musée :

-L'idée de délocaliser a-t-elle été abandonnée ? Ou juste utiliser Warcoing pour le stockage ?

-L'idéal aurait été de l'avoir à côté de la maison de Leaucourt. Warcoing semble assez décentralisé par rapport à l'entité. Il serait mieux au centre de Pecq

-Maintenir le musée à Warcoing avec des expositions itinérantes afin de maintenir une activité à Warcoing

-Les avis divergent par rapport à l'emplacement du musée

Rénovation :

- Réhabilitation de bâtiment qui est en train de se détériorer. Justifier l'occupation du bâtiment afin d'obtenir des subsides

-Maintenir la partie saine du bâtiment et mixer avec du neuf moderne et fonctionnel

-Escaliers pour accéder à l'étage et aux éventuelles pièces du musée ne sont pas très pratiques

-L'important est de préserver le bâtiment

Extérieurs :

- Préciser dans le projet si la rénovation du parc est incluse ou non. Une vision globale de l'ensemble du site serait bienvenue

-Création d'un arborétum dans le parc, d'un jardin botanique



- Il serait opportun de remplacer le chalet vétuste par un neuf pour y installer l'atelier vélo
- Replacer un ménage en tant que concierge du site

c. Coupures de l'Escaut et traversée d'Hérinnes (Julie Lepoutre, Echevine
Développement Rural – Eric Evrard, FRW)

Aménagement du cœur d'Hérinnes :

La question de conserver la fiche projet dans le PCDR est posée puisque le projet est lancé.

La réponse est qu'il s'agit de l'actualiser sur base de ce fait nouveau pour démontrer que la commune active certaines fiches sans solliciter de développement rural

RTS : Les membres soulignent que le projet de construction d'un immeuble mixte supprimera la problématique de dépôts temporaires de conteneurs. Info de la commune, la dépollution du sol confiée à l'IDETA sera lancée en 2021

Rue du vieil Escaut : très dégradée insécurisante pour les vélos ; un projet pour solutionner ces éléments a été introduit auprès de l'appel à projets « Wallonie cyclable » ; il n'y a pas encore de réponse du SWP

Aménagement de la traversée d'Hérinnes :

Infos de la commune : la problématique du rondpoint du home a été solutionnée et des dispositifs temporaires tests de type « porte-écluse » seront places.

Pas de remarque du groupe

Master plan Vallée de l'Escaut

Le travail est en cours et la commune reviendra vers la CLDR lorsque les résultats auront été présentés au Conseil communal.

Les point d'attention sur lesquels la commune a demandé au bureau d'études de se concentrer en priorité sont : La halte nautique de Warcoing, les coupures des Albronnnes, Hasard et Léaucourt, le cimetière militaire et la place d'Esquelmes

Passerelle sur l'Escaut :

Le groupe insiste sur l'idée et fait remarquer qu'elle est réalisable (notamment sur le plan administratif - SPW) comme en atteste la passerelle installée entre Escanaffles et Avelgem.

Outre le volet pratique permettant le franchissement (notamment aussi de véhicules de secours), l'objet pourrait revêtir une dimension architecturale qui sera en elle-même un point d'intérêt pour le public extérieur

Eric rappelle qu'il semblerait que la réflexion sur les projets dans le cadre de la prochaine programmation européenne soit en cours, la commune pourrait interroger son intercommunale.

Création d'un tronçon entre le RAVeL et le cimetière militaire anglais :

La prairie est humide et régulièrement gorgée d'eau, afin que l'intervention ne soit pas trop dommageable, une liaison type passerelle en bois posée est suggérée.

Aménagement des bras morts :



Il est rappelé que leurs vocations sont déjà bien déterminées et qu'il conviendrait de les renforcer et qu'elles ne soient pas remises en question lors de consultations à des publics élargis dans le cadre du master plan. Hasard - la pêche, Léaucourt – la pédagogie, les Albronnnes - loisirs familiaux.

Remarques techniques du groupe : trouver une solution à l'accès autorisé des véhicules pour les Albronnnes, étroitesse du chemin d'accès à la coupure Hasard, cohabitation dangereuses pour les piétons avec les voitures et dépôts de boues des quads débouchant du sentier sur la route, la rendant glissante.

La circulation des quads et 4X4 est aussi abordée pour d'autres sentiers, les rendant impraticables pour les familles ; la législation est cependant limpide : ils ne peuvent circuler que sur des voiries indurées.

Il est signalé qu'il existait un ancien sentier reliant le cimetière d'Obigies à Léaucourt, très employé à l'époque, il traversait les marais avec leur ambiance particulière. Il a été l'objet d'un litige entre la commune et l'agriculteur. Qu'en est-il actuellement. La commune n'a pas de réponse mais signale qu'un budget de 50.000 € est alloué pour la réfection de sentiers ; moyennant investigation, il pourrait y être affecté.

5. Divers :

Aucun point n'est abordé

Le Secrétaire,
La Fondation Rurale
De Wallonie

La Présidente,
Julie Lepoutre





Pecq - Compte rendu de la Commission Locale de Développement Rural du 22 avril 2021

Présents : Julie Lepoutre – Présidente.

André Demortier, Yves Dubart, Gabrielle Nuttin, Vincent Vancoppenolle, Olivier Ringoet,
Jean-Pierre Roland,

Administration communale : Nathalie Vancles

FRW : Régine Dubrulle, Eric Evrard, Romain Vinche.

Excusés : Frédéric Bovyn, Michel Larmuseau, Stéphane Delaere, François-Xavier Hicart.

Accueil par la Président Julie Lepoutre. La FRW présente l’outil utilisé pour la réunion du jour et l’ordre du jour.

1. Approbation du CR de la CLDR du 04/02/2021. Approuvé sans remarque.

2. La FRW explique l’objectif de la réunion : finaliser le travail visant à obtenir la prolongation de la validité du PCDR en (re)validant les versions finales des éléments sur lesquels la CLDR a travaillé.

3. Rappel des étapes des travaux de la CLDR
Une ligne du temps est présentée à la CLDR.

4. Présentation des commentaires suite à la relecture des fiches projet par les membres de la CLDR.

- Ceux-ci ont été peu nombreux, le travail sur les fiches étant déjà fort abouti, ils sont présentés à la CLDR qui les valide : Zones urbanisables : tenir compte du développement du PACO, des différents projets tels que H2O, ...
- Optimisation des coupures : enclencher une gestion naturelle des terres intérieures de la coupure de Léaucourt, utiliser le sentier maintenant reconnu par la justice pour relier Léaucourt à Obigies
- Envisager des synergies avec la Flandre pour développer l’éco-tourisme
- Soutenir l’économie locale : publier et diffuser en toutes-boîtes un recensement des commerces, indépendants et entreprises locales
- Renforcer les actions de la Maison de Léaucourt : dynamiser et diversifier les activités et les publics concernés.



- Création d'une cellule « éco-civisme » : Détail des actions menées et des projets au niveau de la propreté.

5. Rappel de la structure de la nouvelle stratégie et du nouveau tableau des projets

La stratégie validée par la CLDR est présentée accompagnée des projets y liés. Il est expliqué que certains projets déjà enclenchés dans l'esprit initial de la fiche (ex : traversée et cœur de village d'Hérinnes) ou dans une autre optique (ex : Centre A Rivière) figureront en priorité 0 dans le tableau présenté ultérieurement pour ces raisons ; il en va de même pour les deux projets en convention à savoir la création d'un espace de quartier à Obigies et l'aménagement de la place d'Esquelmes. Le tableau est présenté dans la foulée et validé par la CLDR.

Concernant l'état d'avancement administratif de ces projets en convention, celui-ci est staté faute de validité du PCDR et sera relancé lorsque la demande de prolongation de validité sera accordée.

6. Choix de la priorisation des projets et de la programmation pour les 3 prochaines années

Une proposition sur base d'une déduction logique est soumise à la CLDR

Le projet portant sur l'ancienne maison communale de Warcoing est le mieux cerné en termes de publics et occupation grâce aux travaux de la CLDR.

Celui de mobilité douce doit être affiné en vue de l'identification du réseau visé et des interventions techniques.

Enfin celui portant sur Léaucourt et les coupures en général est tributaire des conclusions et orientation du Masterplan en cours d'élaboration.

Ces déductions conduisent à la proposition de calendrier suivant d'activation des fiches projets prioritaires éligibles au développement rural :

2022 : Fiche 15 - Rénovation de l'ancienne maison communale de Warcoing et de ses abords en maison multiservices

2023 : Fiche 10 - Développer réseau de mobilité douce sécurisé

2024 : Fiche 18 - Valorisation éco-touristique des 3 coupures de Pecq et de la Vallée de l'Escaut (anciennement optimisation des aménagements des coupures de l'Escaut)

Un membre de la CLDR précise qu'il s'y retrouve bien, qu'il retrouve toute l'évolution des discussions en CLDR et que le choix des priorités est très logique.

La CLDR valide ce calendrier.



7. Validation finale.

La CLDR valide l'ensemble des documents produits dans le cadre de la demande de prolongation de validité du PCDR. Concernant les étapes à venir, l'administration du développement rural devra remettre un avis sur la conformité des pièces produites par rapport à ce qu'elle avait demandé. Suite à quoi, s'il est positif, le dossier de prolongation devra être présenté au Pôle Aménagement du Territoire dont l'avis sera remis à la Ministre. Elle portera à l'ordre du jour du Gouvernement wallon la prolongation de validité et un arrêté d'exécution sera pris. La première convention faisabilité (fiche 15) pourra être alors négociée.

8. Divers :

Aucun point n'est abordé

Le Secrétaire,
Régine Dubrulle
Eric Evrard
Fondation Rurale
De Wallonie

La Présidente,

Julie Lepoutre



4.3. PST PECQ

PST : de quoi s'agit-il ?

« Le PST (Programme Stratégique Transversal) est un outil de gouvernance pluriannuel qui reprend la stratégie développée par le collège communal pour atteindre les objectifs stratégiques qu'il s'est fixés. Cette stratégie se traduit par le choix d'objectifs opérationnels, de projets et d'actions, définis notamment au regard des moyens humains et financiers à disposition. »

Décret du 19 juillet 2018 modifiant l'article L1123-27 du CDLD

Le PST traduit la déclaration de politique communale établie par le collège communal en début de législature.

Le but final du PST étant finalement de proposer aux communes de disposer d'un outil permettant de développer une vision stratégique en priorisant les objectifs et les actions à mener durant une législature. Les moyens humains (pour mener à bien les actions) et les moyens financiers (fonds propres, subsides) devront être adaptés en conséquence pour aboutir à la réalisation des actions envisagées et programmées dans le PST.

PST : les objectifs

Les objectifs développés dans le PST sont les suivants (selon une liste qui ne se veut pas exhaustive) :

- ✦ Permettre au collège et à l'administration d'avoir une vision des actions à mener à court, moyen ou long terme ;
- ✦ Permettre une professionnalisation plus accrue de l'administration ;
- ✦ Permettre de planifier les actions sur base de critères objectifs (entre les ressources humaines et les moyens financiers) ;
- ✦ Permettre de coordonner l'ensemble des actions avec les actions et/ou projets inscrits dans d'autres programmes (PCS, PCDR, etc.) ;
- ✦ Permettre le décloisonnement des services ;
- ✦ Améliorer la communication entre les acteurs et partenaires potentiels ;
- ✦ Donner une visibilité des actions de l'administration ;
- ✦ Mettre en œuvre les axes stratégiques de la DPC (Déclaration de Politique Communale) ;
- ✦ Associer les agents à la réalisation des projets

PST : comment est-il structuré ?

Le PST se structure en deux volets :

- A. Le volet interne ou « *volet administration générale* » vise l'amélioration de l'organisation de l'administration pour accomplir ses missions
- B. Le volet externe : ou « *volet développement des politiques* » vise le développement des politiques communales telles que définies dans la DPC (Déclaration de Politique Communale)

Chaque volet du PST va se décliner en :

- **Objectifs stratégiques** : la vision, le but vers lequel l'autorité veut tendre. L'ensemble de ces objectifs stratégiques et en corollaire les objectifs opérationnels et les actions sont repris par domaines d'activités.
- **Objectifs opérationnels** : pour réaliser les objectifs stratégiques, les objectifs opérationnels sont définis pour réaliser la stratégie.



- **Actions** : les actions permettent de réaliser les objectifs opérationnels et par là d'arriver à la mise en place progressive des objectifs stratégiques fixés.
Des fiches actions précises seront établies et suivies via un logiciel adapté. Les fiches actions feront apparaître les implications financières et les besoins humains, matériels et financiers.

PST : la procédure d'élaboration et quels en sont les acteurs ?

« Le PST se présente sous la forme d'un canevas souple, évolutif par nature et dont la géométrie variable peut s'adapter tant aux réalités des 262 communes wallonnes qu'aux options stratégiques qu'elles auront librement choisies. [...] Les communes sont libres de suivre le rythme qu'elles souhaitent » (UVCW - Mouvement communal)

Les acteurs

- ✚ Le **collège** qui porte le projet de PST et en est la cheville ouvrière politique
- ✚ Le **Directeur général**, en tant que chef du personnel, chargé de la supervision de la mise en œuvre du PST par l'administration
- ✚ Le **directeur financier** et le service finances pour la responsabilité financière de la mise en œuvre du programme
- ✚ Les **agents de l'administration** qui sont responsables de la réalisation des actions concrètes

Pour fédérer les acteurs, **un comité de pilotage** composé du DG, DF et d'agents sera institué. Actuellement, il s'agit du comité de direction (institué par la législation relative aux grades légaux) qui joue ce rôle de comité de pilotage, il est cependant appelé à évoluer dans le temps et ce en fonction des actions à mener.

A côté des acteurs repris ci-dessus, il faudra également noter qu'une série de **partenaires** seront associés à la mise en œuvre et à la réalisation des projets. Il s'agira d'acteurs locaux mais aussi para locaux ou institutionnels.

On citera par exemple : les citoyens, les associations, le CPAS, la zone de police, d'autres communes, les intercommunales, etc...

Le lien avec d'autres plans (PCS, PCDR, etc.)

Le PST est un outil fédérateur.

Les actions et projets développés dans les autres plans déjà établis peuvent être intégrés dans le PST. A ce sujet des réunions de travail auront lieu via le comité de pilotage avec les responsables de ces autres plans pour coordonner et harmoniser les actions.

PST : un outil destiné à évoluer dans le temps

Le PST établi, celui-ci fera l'objet d'une évaluation régulière. Cette dernière est envisagée tous les 6 mois et se basera sur des indicateurs qui permettront de vérifier la réalisation des objectifs à atteindre et des actions à mener.

Cette procédure d'évaluation sera facilitée et réalisée.

- ✚ Par l'implémentation d'un logiciel de gestion du PST
- ✚ Par les réunions de Codir, de services, du comité de pilotage



- ✚ Par des réunions conjointes et régulières entre l'administration et le collège pour éventuellement réorienter, ajouter voire supprimer certains actions et/ou projets.

Le PST pour la commune de PECQ En chiffres...

En chiffres...

POUR le volet interne

Ce sont :

5 objectifs stratégiques

15 objectifs opérationnels

83 actions qui se déclinent en « projets » et qui permettent la mise en œuvre des objectifs

POUR le volet externe

Ce sont :

18 objectifs stratégiques qui expriment ce que la commune veut être

60 objectifs opérationnels qui expriment ce que la commune veut faire

256 actions qui se déclinent en « projets » et qui permettent la mise en œuvre des objectifs

La démarche suivie...

La déclaration de politique communale pour législature 2018-2024 a été analysée par l'administration. Les objectifs stratégiques et opérationnels ainsi que les actions ont été relevées selon la vision administrative.

Le résultat de cette analyse a été discuté avec chaque échevin selon ses attributions et l'ensemble du collège. La question étant de coller au mieux la vision administrative de la DPC à la vision politique.

C'est sur cette base que le document a été rédigé et établi.

Fait à PECQ, septembre 2019 -X. VANMULLEM Directeur général



4.4. Croisement PST-PCDR

Objectifs		Projet		Priorité	Financement	action PST	action PST	action PST	action PST	action PST
Communiquer	Etablir une relation de confiance avec la population	1	Mise en place d'une nouvelle gouvernance	1						
		2	Mise en place et valorisation d'organes de consultation citoyenne	1						
		3	Organisation de l'accueil des nouveaux habitants	1						
	Assurer la qualité des vecteurs d'échange	4	Mise en place d'une plateforme socio-culturelle	1		4,1,1	3,3,4			
		5	Développement d'un système d'information accessible et fédérateur	1		8,3,1	10,1,3	6,1,7	7,1,4	8,3,3
		6	Mise en place d'une structure de gestion des équipements collectifs	1		2,1,3	4,2,5			
		7	Création d'un espace de quartier à Obigies	1	DR	11,2,1	2,1,1	2,1,2	2,1,4	
		8	Aménagement de la Place d'Esquelmes	1	DR	4,2,3				
		9	Création de petites infrastructures sportives de quartier	1	CF	8,1,2	2,1,4	2,1,3		
		10	Mise en place d'un maillage de sentiers	2	DR	4,3,7	9,2,2	10,1,1	10,1,2	
		11	Optimisation des liaisons intervillages en transport collectif	2		4,1,1,9	3,1,3	9,1,2		
		12	Aménagement de pistes cyclables	2	RW	10,1,1	10,1,2	10,2,1	3,4,3	9,3,1,
		13	Aménagement de la traversée d'Hérinnes	2	DR				10,21	
Capitaliser	Assurer la qualité du patrimoine collectif	14	Création d'une commission de veille sanitaire	1		13,3,3	8,1,3,	3,4,1	3,4,2	
		15	Rénovation de l'ancienne Maison communale de Warcoing et ses abords	2	DR	2,1,3	4,2,1	4,2,2		
		16	Opération cœur de village à Hérinnes (étude, réalisation)	2	DR					
		17	Rénovation de l'école d'Obigies	1	CF					
		18	Optimisation des aménagements des coupures de l'Escaut	1		4,3,9	4,3,10	16,1,1	8,2,6	8,2,7
		19	Intégration paysagère des activités économiques	3		16,1,2				
		20	Création d'une Maison Rurale dans le Centre Alphonse Rivière	2	DR	4,1,5	4,1,7			
		21	Pérénnisation du patrimoine architectural	2		4,2,1	4,2,2	4,3,12	4,3,14	
		22	Pérénnisation du patrimoine naturel	1		4,3,1	4,3,2	16,1,10	16,1,11	
		23	Pérénnisation du patrimoine culturel	2		4,1,16	4,1,13	4,1,17		
	24	Sauvegarde du micropatrimoine	3		4,3,13	4,3,12				
	Développer le sens de la collectivité	25	Mises à l'honneur d'actions citoyennes	3		11,2,1	2,1,2	2,4,1	8,3,6	
		26	Mise en place d'un concours de décoration de façades	1		16,2,1	16,5,2	16,5,3		
		27	Création d'une cellule "Eco-civisme"	1	3,3,9	17,1,3	16,3,3	16,3,4	16,3,5	16,4,1-2-4
		28	Mise en place d'un code de bonne pratique de gestion environnementale	1		16,1	17,1,1	11,1,2	3,3,5	
		29	Renforcement des actions de la Maison de Léaucourt	1		4,3,1	16,1,1,,,,,11	4,3,6		
		30	Aménagement d'un espace de découvertes et de rencontres	3						
Exploiter les ressources territoriales de manière durable	31	Réflexion de développement territorial pour le centre de Pecq	2	R W	17,1,1	17,1,2	14,3,3	13,3,1		
	32	Mise en œuvre des zones urbanisables de Pecq	2	DR	17,1,1	17,1,2	14,3,3	13,3,1		
	33	Requalification de l'ancienne tannerie de Pecq	3	R W						
	34	Création de logements	2	DR	17,1	13,3,2				
	35	Reconversion des sites industriels situés en milieu urbanisé	2	RW						
	36	Remembrement interdisciplinaire sur la plaine alluviale de l'Escaut	1	R W	16,1,2	7,1,5				
	37	Mise en place d'une politique sociale et intergénérationnelle	2		14,1,3		11,3	2,4,1	13,5,1	
Déployer	Mettre en place une politique socio-culturelle de proximité	38	Création d'une crèche	3	R W	1,1,1	1,2,1			
		39	Soutien à la dynamique commerciale locale	2		8,2,6	6,1,1	6,1,2	6,1,3,,,,	
	Soutenir l'emploi local	40	Mise en place d'un schéma de redéploiement des activités économiques	2		5,1,1,				
		41	Création d'un atelier rural	3	DR					
		42	Création d'une plateforme "Tourisme"	1		8,2,7	4,3,3			
		43	Aménagement et équipement d'une halte nautique	3	R W	8,2,6				
		44	Création d'un point d'accueil pour motorhomes	3	R W	8,2,7				



4.5. Grilles AFOM



Cadre de vie

Pecq Opération de développement rural : Synthèse Cadre de vie

RESEAU HYDROGRAPHIQUE

SITUATION 2010		SITUATION 2010
+ (ATOUPS)	- (FAIBLESSES)	Mise à jour 2019
La problématique des inondations fortement améliorée suite aux grands travaux (élargissement de l'Escaut, creusement de canaux autour de Gand, programme de drainage des zones humides) Ces travaux ont également permis la conquête d'étendues jusqu'alors incultes	Quelques points noirs (rue du Commerce à Obigies).	
Les marais d'Obigies = bassin d'orage naturel (importance de conserver les zones humides)	Inondations dans le quartier de frayère causes : érosion des bois et terres agricoles (coupe massif des bois, disparition des fossés, des plantations, ...) du versant du mont Saint Aubert.	Projet NAQIA Province de Hainaut Cartographie ERRUISSOL
	Impact des spéculations agricoles : conversion de prairies en champs : réactivation des processus érosifs	
	Nouvelle problématique hydrographique à Pecq : inondations régulière des caves et jardins de certaines habitations (cause : suppression de l'écluse d'Antoing et des aménagements visant à protéger les villes d'Anvers et de Gand).	Solution dans les 20 ans à venir (élargissement et l'approfondissement de l'Escaut - Programme Seine Nord).
La mise en service de la station d'épuration du Pont Bleu permet d'épurer les eaux des villages de Pecq et Warcoing	Obigies et Hérinnes seront dans les derniers à connaître des aménagements. Il faut donc toujours passer par les fosses septiques en attendant une liaison vers une future station d'épuration	
Les services rendus par la commune sont		

1



appréciés: les fossés et bords de routes sont entretenus.		
	Busage des fossés : perte de la fonction de mini bassin d'orage (plus de possibilité de déborder sur le champs), obturation par les produits de fauche des bords de routes	
	Déstabilisation des berges des fossés suite aux curages trop radicaux	
	problèmes d'entretien du réseau d'égouttage.	

. REMEMBREMENTS.

SITUATION 2010	SITUATION 2010	
+ (ATOUTS)	- (FAIBLESSES)	Mise à jour 2019
	Des échanges officieux, ponctuels et parfois inappropriés ont jusqu'à présent été opérés ; mais la situation est floue.	

ESPACES PUBLICS.

SITUATION 2010	SITUATION 2010	
+ (ATOUTS)	- (FAIBLESSES)	Mise à jour 2019
	La chaussée d'Audenarde = balafre urbaine (revêtement béton, bâtisses et abords hétéroclites, ...)	
Coupures Hazard, Albronnes, espace au Pont de Warcoing	Entretien perfectible (relève des poubelles) Nouvelles pratiques (passages de 4x4, quads)	Vis ma ruralité : 3 terrains de pétanque et barbecues, problème d'accès, parking vert et modification accès à l'étude
Les Trieux : zone attrayante (balades, vélo)	Manque à Pecq (village) d'endroit bucolique où pourraient se promener les personnes âgées Cohabitation le dimanche matin avec les navetteurs des discothèques	Problématique fortement réduite, reste qu'une discothèque PULSE



ENVIRONNEMENT

SITUATION 2010		SITUATION 2010
+ (ATOUTS)	- (FAIBLESSES)	
		Mise à jour 2019
	Berges de l'Escaut : envahies de déchets (jetés notamment par les bateliers)	Campagnes Be WaPP, ramassage Pecq asbl, action « nos villages ne sont pas des décharges »
	Place d'Hérinnes : grès sont très bruyants, ...	Projet en cours dans le PIC, voirie autour de l'église, déplacement du monument aux morts, remplacement des pavés dans la traversée.
Taxe communale sur les bâtiments insalubres : éradication des logements inoccupées		
La situation des riverains de la traversée de Pecq par la N°50 s'est améliorée en raison du remplacement de l'ancien revêtement par un matériau moins bruyant		Projet sur toute la traversée en 2020

LOGEMENT.

SITUATION 2010		SITUATION 2010
+ (ATOUTS)	- (FAIBLESSES)	
		Mise à jour 2019
Bonne gestion et entretien de la cité de Pecq	Problème de cohabitation « anciens » locataires et propriétaires et nouveaux locataires beaucoup moins respectueux de leur voisinage.	
	Demande en terrain à bâtir prégnante	
Obigies : attractivité du village : tranquillité et caractère rural, conforté par le plan de secteur	Obigies : Pression immobilière : français au meilleur pouvoir d'achat	Quid mise en œuvre des 2 futures zones d'aménagement ? ZACC Pecq, derrière avenue Biernaux



	Mutation en village dortoir	Quid CODT (activation de zones non constructibles au Pl de S) pas encore d'activation
--	-----------------------------	---

URBANISATION, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SITUATION 2010	SITUATION 2010	
+ (ATOUPS)	- (FAIBLESSES)	Mise à jour 2019
	Les critères actuels imposés par la Région wallonne ne permettent pas l'innovation, ils sont des freins	Quid CODT : plus de souplesse ! annonce de projet sur le site (information)
	Le morcellement du territoire par des petites initiatives économiques semble dénoter un manque d'approche stratégique au niveau supra-communal	
	L'absence de coordination entre les différentes politiques (mobilité, aménagement du territoire,...)	Plan Stratégique Transversal
	Vieillesse de la population et besoins spécifiques y liés (logement, commerces,...)	Conseil Consultatif des Aînés en constitution via Plan de Cohésion Sociale



Dynamiques villageoises

Pecq Opération de développement rural : Synthèse Dynamiques villageoises

Complexes sportifs

SITUATION 2010		SITUATION 2010
+ (ATOUTS)	- (FAIBLESSES)	Mise à jour 2019
	<p>Terrain de foot de Pecq : Refus de la commune de l'acquérir en son temps nuance apportée : le prix demandé à l'époque par le vendeur était 5 X l'estimation du Receveur de l'enregistrement.</p>	<p>Négociation en cours Pas de réaction aux recommandés, Plus d'actualité ; se poser la question de l'utilité pour un seul club alors que d'autres terrains existent sur l'entité. La demande portait sur une salle pour les sports indoor. Celle-ci pourrait être créée dans l'ancienne tannerie vu ses volumes imposants.</p>
	<p>Terrain de foot d'Obigies : terrain privé, refus du propriétaire de vendre à la commune.</p>	<p>Nouveau terrain aménagé</p>
	<p>Absence à Pecq d'un bâtiment permettant la pratique des sports en salle et la pratique l'hiver de sports d'extérieurs (tennis, basket...).</p>	<p>Il existe mais n'est pas adapté</p>
<p>Saint Joseph, centre Alphonse Rivière Tennis de table, club de boxe et club de train miniature qui ont aménagé leurs locaux.</p>		<p>Un ou plusieurs skates parc pourrait être créés dans l'entité.</p>



Infrastructures d'accueil

SITUATION 2010		SITUATION 2010
+ (ATOUTS)	- (FAIBLESSES)	Mise à jour 2019
<p>Maison de village d'Hérinnes : Positif sur le plan de l'initiative</p> <p>RQ : gratuité 1X/an proposée aux associations mais peu d'intérêt manifesté par rapport à cette proposition.</p>	<p>Coût de la location trop onéreux d'où l'exclusion de certaines associations (ex : jeunes).</p> <p>Imperfections techniques : accès chaudière, alarme, téléphone, toilettes à l'étage et ascenseur souvent en panne).</p> <p>Nuisances visuelles : abords de la maison voisine mal entretenus (locataire peu soigneux).</p>	<p>Relancer l'info par rapport à la gratuité</p> <p>Trouver une solution à l'acoustique médiocre</p> <p>Refaire le chauffage et l'éclairage, refaire une seule pièce avec les deux existante (plus pratique), quid de l'ascenseur ?</p>
		<p>Pecq est le seul village à ne pas avoir de maison de village, hors le besoin est réel, les autres salles étant sur-sollicitées (ex : le Plaza Hérinnes)</p> <p>La reconversion de l'ancienne tannerie en un espace pluriel, entre autre pour l'associatif, serait une piste à explorer</p>
<p>Maison de Léaucourt : Sur le plan de l'initiative et de la fréquentation</p>	<p>Fraction de la population sensibilisée à l'environnement encore trop faible.</p>	<p>Heures d'ouvertures insuffisantes</p> <p>Pas de renouvellement des activités proposées.</p> <p>Manque de place, acquérir un conteneur maritime pour stocker le matériel.</p>
	<p>Les enfants n'ont quasiment que la place et les abords de l'église d'Obigies où pouvoir jouer spontanément; le terrain de foot (terrain et club privé) leur est interdit s'ils ne</p>	<p>Situation identique</p>



	sont pas affiliés.	
Ancienne maison communale de Warcoing : Patrimoine architectural et historique clé du village	Manque d'entretien, risque de disparaître → perte d'un référentiel identitaire	Parc aménagé, Bâtiment nécessite d'un sérieux aménagement, intervention urgente, quid des affectations futures Chenaux et pièces mérulées refaits
bâtiment du Lycée Charles Plisnier : Deux salles de gym sont disponible le soir, le week-end et pendant les vacances, envisager une collaboration Communauté française, une mise à disposition	Quid avenir prévu du bâtiment du Lycée Charles Plisnier. Une démarche prospective pourrait être menée	repris par les Trêfles, négocier pour bénéficier des infrastructures extérieures (locaux déjà très occupés). Prospecter pour identifier les sites où installer des espaces de jeux pour enfants, des petits espaces verts...Au départ, faire un cadastre de l'existant.



Espaces de détente

SITUATION 2010		SITUATION 2010
+ (ATOUTS)	- (FAIBLESSES)	Mise à jour 2019
Coupures Hazard, Albronnnes, espace au Pont de Warcoing.	<p>Entretien perfectible (relève des poubelles)</p> <p>Dégradation du mobilier (barbecues, pontons pour pêcheurs à mobilité réduite) par vandalisme.</p> <p>Rassemblements nocturnes des jeunes fréquentant les boîtes de nuit (en préambule ou en clôture de soirées).</p>	<p>Aménagement de la « Banane » (virage rue du Viel Escaut) réalisé</p> <p>Projet sur les Albronnnes dans les cadre de « vis ma ruralité », Hazard projet de tourisme vert</p> <p>Installation de nouveaux barbecue inutile, seront détruits, type de cuisson nocive pour la santé, prévoir seulement des bancs robustes, installer panneaux d'infos mentionnant les diverses interdictions, renforcer la présence d'utilisateurs, pour cela installer des équipements de fitness, recréer un club de pêche, ce point implique d'accroître la faune piscicole, donc, d'installer des zones tampon avec les champs et de réaménager les berges. Installer des écrans paysagers.</p> <p>Idée de clôturer le site, de recourir à des stewarts comme à Mouscron.</p>
	<p>Il manque dans le parc communal de Warcoing quelques jeux pour enfants comme c'était le cas autrefois. Ceux-ci seraient les bienvenus pour l'accueil extrascolaire et les plaines de jeux.</p>	<p>Des jeux ont été installés</p> <p>L'accueil extrascolaire ,n'existe plus à Warcoing</p>



Cohésion sociale

SITUATION 2010		SITUATION 2010
+ (ATOUPS)	- (FAIBLESSES)	Mise à jour 2019
Plaines de jeu organisées à Warcoing, l'accueil extrascolaire, plus belle fête foraine de l'entité.		Accueil délocalisé à Pecq , cross interscolaires
Dynamique associative créée sur Esquelmes. Résultats concrets : restauration d'une ancienne chapelle, nettoyage des berges de l'Escaut, conception d'une exposition sur le village, des interventions d'entretien des saules têtards,		Quid des saules têtards, des chênes ?
Obigies : existence d'une association de personnes âgées se réunissant mensuellement à la buvette du football. Leurs activités ne sont cependant pas intergénérationnelles.		Francoise Vansaingele Echevine et Mary Fiévet, nouveau Plan communal de Solidarité (PCS), La future maison de village leur permettra de se réunir dans de meilleurs conditions.
Obigeois accueillants vis à vis des nouveaux habitants.		
	Village dortoir Obigies	
Les écoles = excellents vecteurs d'intégration, car : occasions de rencontres entre parents. Ciblent la tranche d'âge correspondant généralement aux nouveaux venus (jeunes parents avec enfants).	Mais quid de l'intégration des nouveaux venus n'ayant pas ou plus d'enfants scolarisés.	D'autres vecteurs d'intégration y répondent : foot, fête d'Obigies.
L'association des parents d'Obigies : très dynamique, plusieurs activités : jeu de manille, fête de fin d'année (classes maternelles) souper en avril, fête scolaire.	Changement sociétal : replis sur soi, cyber individualisme : conséquence : rythme de vie désynchronisé et déconnecté de l'environnement immédiat.	Accueil des nouveaux habitant fait via le PCS

5



	Baisse du pouvoir d'achat, se fait aussi ressentir dans l'associatif sportif, il devient difficile pour une famille nombreuse de faire participer ses enfants aux activités vu leur coût.	
Le mouvement associatif : 2 fêtes de l'école et la fête du 15 août à Obigies = d'excellents vecteurs d'intégrations entre les habitants de souche et les néo-ruraux.		
La qualité des activités organisées et proposées par Pecq asbl		

document de travail



Vie associative

SITUATION 2010		SITUATION 2010
+ (ATOUTS)	- (FAIBLESSES)	Mise à jour 2019
Plusieurs fêtes et ducasses donnant l'occasion de tisser des liens sociaux	Pas de calendrier des manifestations et de concertation entre associations : conséquence : promotion perfectible, concurrence entre manifestation en raison du chevauchement des dates.	Calendrier trimestriel dans bulletin communal, site web, facebook, Concept, Pecq en fête + garden Party mensuelle Un calendrier existe à Hérinnes
		Disparition du bulletin communal, Facebook n'est pas le bon outil pour les communications envisagées, le site web communal est à améliorer. Idées : coordination des agendas des manifestations par une personne ressource de la commune, borne interactive dans le hall de la commune, recours à des valves, recours au toutes-boites pour les activités programmées sur la commune



Services

SITUATION 2010		SITUATION 2010
+ (ATOUPS)	- (FAIBLESSES)	Mise à jour 2019
L'école St Martin propose de son côté ce type d'activité.	L'offre communale semble peu satisfaisante pour ce qui concerne les activités pour la petite enfance (psychomotricité) et extrascolaires maternelle.	L'accueil extrascolaire couvre cette demande
Positionnement stratégique de Pecq, à la fois proche des gisements d'emplois (Tournai, Euro métropole) et localisée sur un nœud de communications (clientèle potentielle de passage)	Peu d'intérêt de la population pecquoise pour l'installation d'une crèche (enquête ADL)	Inscription projet dans le nouveau plan cigogne
	Obiges dépourvu de sites et d'activités extrascolaires.	Extrascolaire communal à Pecq, pallie donc ce problème
	Disparition boîte aux lettres centre de Warcoing	
	Avenir du bureau de poste de Pecq ?	La poste existe encore , vente de timbres dans certains commerçants
		Problématique de la disparition des banques, de la régression de l'offre en TEC.



Dynamiques économiques

Pecq Opération de développement rural : Synthèse « dynamiques économiques »

COMMERCES

SITUATION 2010	SITUATION 2010	
+ (ATOUS)	- (FAIBLESSES)	Mise à jour 2019
	Fermeture progressive des petits commerces de villages, dont ceux de première nécessité (boulangerie, boucherie), non reprise car coût des mises aux normes (UE, AFSCA).	A nuancer , ouverture de nouveau commerces à Hérinnes et Warcoing. Une enquête a démontré que les obigeois n'ont pas besoin d'un petit commerce
		Attractivité commerciale de Pecq pour les obigeois, possibilité d'y accéder en modes doux (RAVeL)
		Pecq : Offre commerciale complète, répondant aux besoins, facteur d'attractivité résidentielle
Offre commerciale des communes périphériques : ex Obigies –Kain, Warcoing – Dottignies		
Maintien de l'offre commerciale à Hérinnes (boulangier, café, fleuriste, libraire) Présence d'un ambulant de fruits et légumes le samedi.		Boulangier, friterie Supérette (rayon librairie prochainement) GAS Léaucourt mais un seul producteur, l'ouvrir à d'autres
Obigies : Habitudes commerciales tournées vers Kain. Dépôt de pain en porte à porte Deux marchands ambulants dont un spécialisé en produits surgelés	Plus de poissonnier ambulant Tentative échouée de petit marché le dimanche matin sur la Place.	Friterie ambulante au Grand salon Un poissonnier passe mais pas assez de clients Faire découvrir l'entité de Pecq aux ambulants pour les encourager à relancer un marché hebdomadaire
Offre commerciale de Warcoing encore bien présente (cafés, boulangerie,...) Depuis peu installation le mercredi d'un ambulant de légumes face au café Saturne.	plusieurs bâtiments ont disparu : boucherie abattoir - supérette.	Boulangerie, Mazette
Quelques commerces existent encore dans le village (Warcoing). Leur rôle est bien plus large que simplement économique, ce sont des lieux de rencontre, de convivialité.	La disparition de certains commerces est un phénomène de société, inéluctable (ex : cafés).	Création et disparition de commerce=phénomène aléatoire Installation d'un pizzeria



COMMERCES

SITUATION 2010		SITUATION 2010
+ (ATOUTS)	- (FAIBLESSES)	Mise à jour 2019
Pecq nœud stratégique commercial car : Escout Nationale 50, Euro-métropole		
Mainien et développement de la dynamique commerciale du par une densification intelligente de l'habitat, privilégiant la densification des cœurs de village		Mitage excessif, étalement des commerces
Installation pour mars 2008 d'un Intermarché = atout pour la population en particulier pour les personnes peu mobiles		
Le centre de Pecq est encore bien doté de commerces de première nécessité et nombreux commerces de services.	L'ouverture de l'Intermarché aura des conséquences défavorables pour les petits commerces rivaux : boucherie, boulangerie et superette.	Intermarché en déclin OKAY Attraktif Les moyennes surface ne concurrencent pas les petits commerces, la clientèle qu'elles attirent leur fait découvrir les commerces pequois.

INDUSTRIE – PME – « SAED »

SITUATION 2010		SITUATION 2010
+ (ATOUTS)	- (FAIBLESSES)	Mise à jour 2019
Physionomie urbaine des villages de PECQ et Warcoing, bonne irrigation au départ de la N 50 et A17 vers ces villages : potentiel de développement de PME, notamment axées sur le transport et la distribution		Opter pour un développement raisonné préservant les zones agricoles Mais pollutions, bruit, vibrations pas de création d'emploi
Les zones d'activités économiques sont un atout en termes de création d'emploi		Vérifier le nombre et la qualité des emplois créés, vérifier si les sièges sociaux sont locaux
Potentiel de création d'emploi local et régional de la production d'énergie verte.		Une éolienne installée par un privé (ferme) Créer une unité de méthanisation
	L'installation et le développement des activités de Rulo se sont fait de manière anarchique et sans concertation avec les riverains.	Situation améliorée, installation d'un circuit totalement en interne, réduction des pollutions olfactives et des poussières Odeurs par vent d'Est

2



	Etat de délabrement de l'ancien garage Renault à Hérinnes (RTS)	Chancre abattu Démarche de caractérisation des pollution réalisée à l'initiative de la commune et instruction d'un dossier de demande de dépollution Actuellement : terrain vague, non assaini t
	Manque de stratégie communale sur le plan des initiatives économiques ex : PACO, zoning industriel	Faible poids de la commune face au SPW
	Retard de la commune de Pecq par rapport au zoning d'Espierres, plus dynamique.	Rattrapé, bâtiments d'activités économiques installés
Etablissements Seynaeve: bâtiment industriel patrimonial, architecture et sa typologie offrant des potentialités de reconversion.		
Ancienne gare de tram, propriété du MET, quasiment plus utilisée.		Toujours occupé par le dépôt du musée de la route, dépôt de matériel hétéroclite



AGRICULTURE

SITUATION 2010		SITUATION 2010	
+ (ATOUTS)		- (FAIBLESSES)	Mise à jour 2019
Conquête de nouvelles surfaces cultivables par le drainage des zones humides	Diminution des zones humides, perte de biodiversité Perte de « bassins d'orages naturels » Réactivation de processus érosif	Remise en eau des marais dans l'ère du temps Obliger les fermiers exploitant des parcelles en bord de zones de les enherber (respect de la législation)	
Mesures mesures agro-environnementales : certain succès chez quelques agriculteurs (bandes de messicoles, des mares) impact sur le plan de la biodiversité et des paysages ...	Mesures agroenvironnementales : peu attractives en raison de la charge administrative.	Aller vers les agriculteurs pour les épauler	
	Remembrements officieux, flous, parfois inappropriés, dans les marais d'Obigies	Si remembrement pilote veiller à la (ré)intégration des sentiers	
	Spéculations agricoles impacts collatéraux : ex : spéculation laitière transformation des prairies en champs - réactivation des processus érosifs.	Problématique de la démesure des machines Couverture végétale des sols en hivers ou restauration d'un réseau de haies pour lutter contre l'érosion éolienne et par ruissellement	
	Spéculations agricoles : réduction de la diversité de production (céréales, navets, betteraves fourragères...), banalisation paysagère.	Faible marge de manœuvre de la communes, politique européenne	
La production de lin réapparaît. De nouvelles spéculations apparaissent : poireaux, oignons, tomates	Spéculations : pas de réel attachement aux spécificités du terroir ; adaptation aux opportunités industrielles (usine de Warcoing) et à la conjoncture		
	Production de produits fermiers et du terroir invalidée par les normes (UE, AFSCA)		
		Quelques nouvelles spéculations : maraichage, poulet de qualité, lombricompostage, ...	
Zones d'activité économiques = opportunité de nouveaux services pour les agriculteurs : opérations de sous-traitance (génie civil, gestion des espaces verts créés).	L'opposition systématique de certains agriculteurs aux projets d'implantation de zones d'activité économique est un réflexe contre-productif (zones peu productives, opportunité de diversification).	Artificialisation des sols induite par le développement des zonings	
Energies vertes : capacité locale (lisier, biomasse ex fauches tardives) de production réelle (ex bio-méthane- utilisation pour production chaleur, électricité)	Pression fiscale Pas de développement local, retard de la Belgique (ex : l'Allemagne - stations de bio méthanisation produisant pour les réseaux urbains.	Echec d'une tentative locale d'unité de bio méthanisation ; en cause : les freins administratifs régionaux	



TOURISME

SITUATION 2010		SITUATION 2010	
+ (ATOUTS)		- (FAIBLESSES)	
		Mise à jour 2019	
Physionomie rurale des villages d'Obigies, Hérinnes, Esquelmes = potentiel de développement touristique.	Régression du maillage de sentiers, invalide l'attractivité touristique		
Caractère bucolique des Trieux	Attractivité contrariée le dimanche matin par les noctambules quittant les boîtes de nuit et voulant éviter les grands axes.		
	Réduction du maillage des chemins sentiers, venelles, perte de potentiel patrimonial et touristique		
L'Escaut			
Le point d'accostage de Warcoing, carrefour avec le tronçon classé du canal de l'Espierres, rampe de mise à l'eau.		N'existe plus La rampe de mise à l'eau existe encore, installer un ponton	
Musée Jules Jooris, bon outil de présentation de la vie locale	Problème de gestion des collections et du personnel, Manque de signalisation	Plus de projet de musée mais conservation des pièces et mise en valeur d'éléments des collections ponctuellement Patrimoine exceptionnel méritant une mise en valeur	
Maison de Léaucourt très bon outil de promotion et de valorisation du potentiel environnemental, touristique et patrimonial de Pecq		Accroître sa promotion, l'attractivité du site Mais éviter un surcharge de fréquentation, nuisible à la biodiversité.	
		Problème de cohabitation des VTT avec les utilisateurs de bras morts, problème de stationnement, pourrissement des caillebotis	
L'Epine : potentiel de reconversion touristique.			
	Manque d'un lieu d'hébergement de groupes sur la commune.	Pallié par un gîte de grande capacité	
Positionnement : Proximité de l'Eurométropole Gîtes ruraux : Gisement de clientèle pour les gîtes ruraux (cadres et ouvriers étrangers venant installer des usines)	Peu de retombée de cette clientèle sur le petit commerce local.	Gîtes et chambres d'hôtes de + en + nombreux Créer un gîte dédié aux pèlerins de Saint Jacques de Compostelle.	
Tourisme reconnu dans l'esprit local et l'entité reconnue comme partenaire de la Maison du Tourisme du Tournaisis	Modestie de l'offre locale, (pas d'OT, de réelle montée en puissance du tourisme, attractions intéressantes mais insuffisantes pour capter du tourisme de court séjour		
	Manque de signalisation et signalétique du patrimoine de l'entité (à l'attention des touristes et des locaux)	La place de Pecq apparaît comme un point de départ logique car stationnement MAIS Léaucourt est le référentiel en matière d'accueil touristique et bénéficie d'une permanence le week-end.	

5



EMPLOI

SITUATION 2010		SITUATION 2010
+ (ATOUTS)	- (FAIBLESSES)	Mise à jour 2019
Taux de chômage assez satisfaisant		
Maison de Léaucourt : vecteur emplois		Actuellement : 3 ETP dédiés à $\frac{3}{4}$ temps à l'accueil et la pédagogie
Maintien des activités de l'internat de la communauté française (+/- 120 élèves) d'où le maintien de quelques emplois;		Emplois créées pour les « Trêfles »



Patrimoines

Pecq Opération de développement rural : Synthèse Patrimoines

Patrimoine naturel

SITUATION 2010	SITUATION 2010	
+ (ATOUTS)	- (FAIBLESSES)	Mise à jour 2019
Les berges de l'Escaut actuel constituent un corridor végétal, un refuge précieux pour notre flore et faune indigènes	Invasion par la renouée du Japon (Hérinnes jusque Pottes)	
	Gestion drastique des berges de l'Escaut	Plus d'actualité, situation améliorée
Importance du réseau hydrographique de l'entité méritant une attention : les affluents du fleuve (Rieu de Wasmes, Ruisseau des Viviers, Rieu de Frayère, etc...), la portion de Canal de l'Espierres à Warcoing, tout le réseau de canaux de drainage de la wateringue.	Importance du réseau hydrographique de l'entité méritant une attention : les affluents du fleuve (Rieu de Wasmes, Ruisseau des Viviers, Rieu de Frayère, etc...), la portion de Canal de l'Espierres à Warcoing, tout le réseau de canaux de drainage de la wateringue. Matières organiques en décomposition, odeurs	En voie d'amélioration
Vallée de l'Escaut : Grand intérêt biologique, reconnu par le réseau Natura 2000 (Site de la Vallée de l'Escaut en aval de Tournai)	Natura 2000 jugé contraignant par manque ou mauvaise information de la part des autorités compétentes, pas encore d'arrêté d'application, les biotopes entrant dans le mesure semblent très limitatifs Espèce invasive : oies d'égypte	Quid application ? officialisation
Quelques agriculteurs adhérant aux MAE (bandes messicoles, mares)	Faible réceptivité des agriculteurs pecquois pour les mesures agri – environnementales.	Conseil cynégétique : engagement d'une personne pour aide administrative
	Charge administrative des MAE pour les agriculteurs	
4 anciens méandres de l'Escaut conservés	Pas de statut de protection (à part Natura 2000 en gestation, pour Léaucourt et Hazard). Léaucourt : faible profondeur d'eau Apports en azote et phosphates d'origine agricole Envasement des coupures nuisible à la faune et aux pêcheurs	

1



	Non reconnaissance des coupures comme Zones Humides d'Intérêt Biologique	
Coupure des Albrannes aménagement très satisfaisant sauf absence de zone de fraie pour les poissons (raréfaction de la faune piscicole)	Faible profondeur d'eau Eutrophisation Espèce invasive : élodée du Canada	Reviviscence en cours via appel à projet « c'est ma ruralité » Placer des filets anti cormorans
Le grand courant est un potentiel naturel peu connu, son histoire et sa fonction ont leur importance également.	Disparition d'espèce « sensibles » en raison de la pollution : épinoches, dytiques, grenouilles, vers luisants...	
Esquelmes : derniers prés humides au découpage cadastral très particulier = témoin de l'organisation agricole d'antan, intérêt paysager, rôle tampon par rapport aux coupures, refuges pour les oiseaux en halte migratoire.	Ces terres, pourtant de faible rendement agricole, sont progressivement labourées ou sont remblayées malgré les interdictions de modification de relief. Modification des sol par les privés.	
Espèces peu courantes (Natura 2000) nichant dans la Grande Rigole d'Obigies et le Grand Courant d'Hérinnes (Gorge-bleue, Tadorne de Belon, Martin-pêcheur)		Quid des remembrements
Wateringue : gestion et aménagements : limitation des inondations	raréfaction des zones humides, des bassins d'orage naturel éléments important dans le maillage écologique	
	La disparition ponctuelle des certains éléments du maillage écologique : prairies, haie, saules têtards jardin potager, zones humides, rebouchage de fossés Conséquences : inondations. Artificialisation des sols (constructions) conséquences inondations par ruissellement : Hérinnes, Obigies, passage sous voirie sous-dimensionné. Lors d'orages violents : inondations Frayère, rue du commerce, gare de Pecq	Faire le point avec IPALLE
	Pas de fauchage tardif des bords de routes communales	Fait
	Non adhésion de Pecq au Contrat de Rivière	Fait

2



	<u>Escout Lys</u>	
	Non adhésion de Pecq à la démarche PCDN Plus d'appel à candidatures SPW pour le moment	Lancer la démarche en interne mais quid disponibilité personnel y dédié
La maison de Léaucourt : initiative, fréquentation	Grande Coupure : pas de chemin PMR	
Les efforts entamés par La Maison de Léaucourt en matière d'accessibilité des personnes à mobilité réduite méritent un soutien et une poursuite.		
Un agent constatateur est en cours de recrutement	L'éducation relative à l'environnement, notamment en matière de réduction de la production de déchets, est insuffisante faute de temps à y dégager.	Plusieurs actions menées, poursuivre l'effort Créer des poulaillers collectifs pour réduire les déchets ménagers, des zones de compostage collectif,
PACO	Quid impact sur berges de l'Escaut, sur la mobilité, impact paysager : destruction point vue sur vallée de l'Escaut, impact attractivité touristique	



Patrimoine paysager et rural

SITUATION 2010		SITUATION 2010	
+ (ATOUTS)	- (FAIBLESSES)		Mise à jour 2019
Plan de secteur : privilégie la densification des cœurs de village et l'enrubannement de la chaussée : paysages épargnés car pas de dissémination du bâti.			
Les paysages ne semblent cependant pas avoir subi de grosses mutations ces 20 dernières années	Fortes dégradation des paysages : PACO, éoliennes		Mettre à jour la cartographie des points de vues
Plusieurs points de vue intéressants représentant une richesse pour le territoire : celui vers le château du Biez, vers le domaine de Bourgogne, la plaine vers les serres industrielles et la Vallée de l'Escaut. Potentialités pour l'éco tourisme, le tourisme vert	Disparition des sentiers, utilisation par des quads, 4X4 : invalide les développements touristiques		
L'ensemble rural composé d'Hérinnes et Obigies, rattachables aux collines tournaisiennes et d'Esquelmes : potentiel environnemental et économique (via notamment le tourisme)			Développer l'éco-tourisme, donc préserver le réseau de sentiers.
Esquelmes : habitat ancien (d'avant 1919) = ensemble patrimonial (église romane, petites maison rurales, cure, grosse ferme (ancienne brasserie). Configuration originale, village-rues établi parallèlement au fleuve, tourné vers lui à l'origine, drève de chênes en U qui reliait le village à son château...	Pression immobilière Esquelmes = menace		Plan de secteur saturé Vigilance requise pour conserver ces patrimoines en l'état.
plusieurs fermes à Obigies (Barbissart, De Puille,)	Quid de l'avenir de la ferme de Barbissart récemment vendue		

4



Présence de nombreuses drèves (ex : Esquelmes), élément apparemment particuliers à Pecq.		
Réseau de sentiers et de chemins agricoles = élément de patrimoine local qu'il convient de protéger.	Nombreux ayant disparu soit purement et simplement ou par usurpation via la pose de panneaux « propriété privée » suite au passage récurrent de quads. La dégradation du réseau s'est poursuivie	Quid des suites de l'inventaire lancé par la CLDR → réalisation d'une cartographie numérique
Pecq=étape chemin de Compostelle		En tirer parti en terme de services à proposer : hébergement, restauration
		Quid du projet de passerelle sur l'Escaut pouvant relier Esquelmes et Obigies (impact positif sur le plan mobilité, tourisme) ; la réflexion est en cours
	Anciennement : bac sur l'Escaut pour relier Esquelmes et Obigies	A remettre en route



Patrimoine industriel, manufacturier, ferroviaire, hydraulique,...

SITUATION 2010		SITUATION 2010
+ (ATOUTS)	- (FAIBLESSES)	Mise à jour 2019
Patrimoine industriels manufacturier : Etablissements Seynaeve (et ancienne tour séchoir de 10 mètres de haut), ancienne usine à chicorée à Obigies, manufacture de conditionnement de lin à Hérinnes l'ancienne tannerie à Pecq		Tannerie de Pecq : Potentiel de reconversion : salle de spectacles, maison de village, halte nautique, zone d'appontage (marina) Ets Seynaeve : les réaffecter en maison de village si sont amenés à se libérer.
Patrimoine ferroviaire : (3 gares de styles différents, maisons de garde-barrières, dépôt de trams à Hérinnes)	L'ancienne gare de tram, propriété du MET, n'est quasiment plus utilisée	Occupée par le musée de la route
Le moulin de Barbissart dont la ruine conserve les stigmates de la bataille de l'Escaut (traces de tirs).	mériterait une attention particulière	Vendu ? projet de gîte à la ferme ?
	La ventelle d'Esquelmes est négligée : a été détruite	
	L'ancien sas de l'écluse d'Hérinnes non mis en valeur	

Patrimoine religieux, sacré, funéraire.

SITUATION 2010		SITUATION 2010
+ (ATOUTS)	- (FAIBLESSES)	Mise à jour 2019
l'église d'Obigies		
	L'état de l'ensemble des chapelles de l'entité est à surveiller. Ex : Christ à la rue Cache Malaine à Hérinnes, « Le Dieu » à Obigies.	
Cas de la chapelle d'Esquelmes restaurée récemment par un groupe de bénévoles.		

6



	Eglise de Pecq en décrépitude : descellement de pierres, dégradation crépi intérieur,...	
--	--	--

Patrimoine religieux, funéraire, sacré.

SITUATION 2010		SITUATION 2010
+ (ATOUTS)	- (FAIBLESSES)	Mise à jour 2019
Efficacité des autorités britanniques pour la gestion du cimetière militaire d'Esquelmes		
Restauration programmée du caveau jouxtant l'église d'Esquelmes	Disparition progressive des tombes anciennes et des beaux monuments funéraires.	Restauration faire
	Manque d'intérêt pour le patrimoine funéraire, des tombes encore en bon état sont désaffectées !	

Patrimoine civil

SITUATION 2010		SITUATION 2010
+ (ATOUTS)	- (FAIBLESSES)	Mise à jour 2019
Patrimoine art déco (ainsi que quelques belles maisons fin XIX ^{ème} - début XX ^{ème} siècles).	Non valorisé	Confirmation de demeures intéressante à Warcoing, dans la Grand rue de Pecq, les préserver, les mettre en valeur
	Nombreuses interventions modifiant considérable le petit patrimoine rural souvent par manque de connaissance de celui-ci.	
	Dégradation de l'école communale d'Obigies	Remplacée par une nouvelle construction



Petit patrimoine

SITUATION 2010		SITUATION 2010
+ (ATOUTS)	- (FAIBLESSES)	Mise à jour 2019
	Warcoing parc communal : originalité patrimoniale : ancienne remise en béton travaillé, menacée de disparition (inspirée du courant artistique de Jacques Van de Wattyne - Pays des Collines).	à sauvegarder Quid de l'impact des after works se tenant dans le parc communal (dégradation de l'édifice ?)
	L'abri bus est dans un état de délabrement, cela devient dangereux	Restauré suite à accident

Patrimoine immatériel, mobilier

SITUATION 2010		SITUATION 2010
+ (ATOUTS)	- (FAIBLESSES)	Mise à jour 2019
	Musée de Warcoing : dégradation des collections par manque d'entretien du bâtiment.	Importance de préserver les collections, réaménager le bâtiment, transférer dans un autre bâtiment accessible aux PMR ou exposer ponctuellement par thématiques les collections mais attention à la manipulation des objets fragiles. Si nécessaire demander conseil sur la muséologie à la FWB
	La disparition progressive des petits potagers (paradoxe productions de meilleure qualité, prix de revient inférieur aux grandes surfaces)	Ré-encourager les potagers collectifs, produire pour les cantines scolaires (ndlr : le Trèfle le fait déjà) Collaboration avec le PCS



Inventaires, sensibilisation, promotion,....

SITUATION 2010		SITUATION 2010
+ (ATOUTS)	- (FAIBLESSES)	Mise à jour 2019
	Les différents éléments du patrimoine : mal signalés, identifiés, manque d'un balisage, d'une présentation succincte des monuments	Etablir un plan de signalisation et signalétique
	L'impact des interventions (restaurations, transformations) sur le bâti ancien notamment dans les zones d'habitat au plan de Secteur Pas de règlement communal d'urbanisme	Commune mise devant le fait accompli, ex : couleur de façade « douteuse ». NDLR : grande latitude pour les interventions dans les zones d'habitat



Les Mobilités et leurs Sécurité

Pecq Opération de développement rural : Synthèse « les mobilités et leurs sécurité »

Mobilité douce

SITUATION 2010	SITUATION 2010	
+ (ATOUS)	- (FAIBLESSES)	Mise à jour 2019
Le réseau de sentiers et de chemins agricoles constitue aussi un élément de patrimoine local qu'il convient de protéger.	<ul style="list-style-type: none"> Réduction du maillage des chemins, sentiers, venelles, manque d'entretien, de signalisation. 	Plusieurs sentiers ont disparu dont certains repris dans les GR Inventaire par le GT sentiers : l'actualiser et établir la cartographie.
	Il manque un accès pour le trafic lent de la Grand-Rue à Obigies vers le chemin de halage le long de l'Escaut.	Confirmation de la nécessité d'établir une connexion Grand-Rue / RAVeL Escaut (Accès en sécurité vers Léaucourt). Peut-être possible via la rue du Cimetière, la rue des Prés ou dans le cadre d'un remembrement des marais.
	Un sentier particulièrement utile pour les villageois a disparu ; il permettait de relier le quartier de frayère à l'école en longeant le Rieur de Frayère.	
Les Chemins de halage et le RAVeL sont un très bon réseau de liaisons inter villages et vers l'extérieur notamment la Flandre :	- mais il manque des connexions depuis les centres de village vers ce réseau	Signalétique des chemins du rail (RAVeL vers villages) en cours Appel à projet mobilité liaison centre village vers le Ravel Nouvelle piste cyclable le long de la RN 50 (2021)
		Améliorer le fléchage vers les points d'intérêts, rééditer des brochures liées au patrimoine (chapelles) reprenant des circuits empruntant les sentiers



Sécurité

SITUATION 2010		SITUATION 2010	
+ (ATOUTS)		- (FAIBLESSES)	
		Mise à jour 2019	
		RN 50 Problème de vitesse excessive dont de nombreux camions la nuit (raccourci vers autoroute)	Des radars répressifs sont en cours d'installation.
		Chaussée d'Audenarde : manque d'analyse et de cohérence dans les aménagements et la signalisation entre les communes de Tournai, Pecq et Celles.	Ressenti d'incohérences du tronçonnage des limitations de vitesse (50, 90). Info commune : ils sont établis sur base des règlements en vigueur.
Radar régulièrement installé dans la traversée d'Obigies (96 voitures ont été flashées en excès de vitesse en une heure).		Non respect des limitations de vitesse dans la traversée du village d'Obigies.	Des radars répressifs seront installés Excès de vitesse de manière générale Ceux-ci ne semblent pas être tous équipés du dispositif.
		Un manque de respect des limitations de vitesse dans la traversée du village de Warcoing	L'interdiction de traversée d'Espierre à certains charrois (sans concertation préalable avec Pecq) les dévie vers Warcoing, ce qui pose problème. Le contournement de Warcoing est en cours Proposition de mettre toute l'entité à 50 Km/h.
		Le sens de circulation interne au centre du village de Warcoing induit des problèmes de sécurité par l'emprunt de petite voirie par des semi-remorques	
		La voie cyclable (Obigies) est mal entretenue à certains endroits, ce qui implique que les cyclistes ne l'empruntent plus !	Quid entretien des pistes cyclables en général Ornières mal signalées,
Des pistes cyclables ont été aménagées et sont tout à fait sécurisées comme celle de la Drève de Pecq.		Celle le long de la nationale reste peu sécurisante et celle le long de la chaussée d'Audenarde peu sécurisante sur certains tronçons. La piste cyclable le long de la Chaussée d'Audenarde est peu sécurisante pour les cyclistes de part sa proximité avec les entrées des habitations à Hérimmes et le dépôt de graviers par la sortie des véhicules des propriétés privées à Obigies. Un manque d'entretien en général, envahissement par les véhicules, des bordures hautes, ... posent problèmes.	L'état du revêtement des pistes cyclables est déplorable, la problématique du déplacement de graviers des trottoirs privés vers les pistes est toujours d'actualité. Les obliger à prendre leurs responsabilités. Graviers sur la portion cyclable vers OKAY, confusion différence couleur des pavés, est-ce la signification d'une portion cyclable.



Le caractère bucolique et le réseau de voiries confèrent à la zone des Trieux une attractivité certaine auprès des promeneurs et cyclotouristes		
	Sécurisation de la traversée du village d'Hérinnes : erreurs de conception: la portion pavée, bruyante, aire de dévoiement et rond-point (home) rayon de courbure du carrefour trop étroit	Cfr projet de la place d'Hérinnes Arbustes gênants pour la visibilité, rayon de courbure problématique pour certains charrois
		Problématique rues Albert Premier et De Lannoy : charrois IPALLE et TEC dépassant les limitations de vitesse, charrois surdimensionnés roulant sur les trottoirs rue Albert Premier impactant les bâtiments (vibrations, fissures). Placer des radars, contrôler les infractions.

document de travail



Transports en commun

SITUATION 2010		SITUATION 2010
+ (ATOUPS)	- (FAIBLESSES)	Mise à jour 2019
Les offres du TEC vers les Villes de Tournai et Mouscron semblent satisfaisantes.		Affirmation erronées.
	Il n'y a pas de possibilité de communication Interne à la commune par les transports en commun pour les personnes non motorisés (ex pour se rendre de Pecq au Home à Hérinnes)	Les parcours sont parallèles à l'Escaut avec très peu de connexions. L'absence de liaison Pecq/Hérinnes pose problème ; celui-ci s'accroîtra avec l'accroissement de population de la résidence service. Les TEC seraient à sensibiliser sur ce point, la réponse pourrait être positive puisqu'il ne s'agit pas de créer une nouvelle ligne mais d'un dévier une existante.
	Manque une liaison TEC entre Tournai et Courtrai	
	Manque d'information sur les horaires et les possibilités du mobi-services	Le taxi social devenu service privé : Mobiservices Service à but lucratif, dispendieux pour certains. Si publicité, faire appel à No Télé, le bulletin communal.
		Créer une plate-forme interactive pour optimiser les déplacements des villageois Créer une navette « intamuros »

4



4.6. Objectifs de développement



WWW.IDETA.BE



Commune de Pecq

Partie 3

Objectifs de développement Février 2012

Agence intercommunale de Développement IDETA – Direction de la Valorisation du Territoire

Rédigé par Camille Mestdag et Marie Bauwelinckx

Sous la direction de Nicolas Plouvier et Frédéric Seynhaeve

Modification et amendement par la FRW – Octobre 2020



RESSOURCES et PROBLEMATIQUES

UN TERRITOIRE AUX MULTIPLES FACETTES FACONNE PAR L'ESCAUT

Sur carte, le territoire de Pecq apparaît marqué par le passage du fleuve. Entre barrière et axe de développement, le fleuve conditionne de nombreuses facettes des caractéristiques locales.

Par ailleurs, exploité depuis longtemps comme axe de communication vers et depuis le port maritime d'Anvers, l'Escaut est également vecteur de développement, qu'il soit économique ou touristique.

Le système hydrographique, qui représente plus de 22 kilomètres de cours d'eau, s'articule autour du fleuve : un réseau complet de ruisseaux et de rieux irrigue le territoire à partir de là. Il constitue la structure porteuse principale du réseau écologique tel qu'en témoignent :

- La classification d'une part importante du lit majeur de l'Escaut (256 hectares) dans le maillage Natura 2000 wallon ;
- Les fonds européens (Objectif 1) dont a pu bénéficier la coupure des Albronnès à Pecq ;
- Le grand intérêt biologique de certaines coupures ;
- Les reliquats de « plat ry » (mode de culture ancien des terres inondables), toujours observable à Esquelmes.



Ce réseau a subi ces dernières décennies une détérioration de ses qualités physicochimiques et corollairement un appauvrissement drastique de sa biodiversité au profit d'espèces invasives

Sur base de l'inventaire des espèces et habitats réalisé dans le cadre des études préalables de Natura 2000, la vallée de l'Escaut constitue un axe de migration de l'avifaune. La pérennité de la qualité écologique de cette plaine alluviale et des habitats y est primordiale.

Si la richesse du patrimoine naturel local est indéniablement reconnue, celui-ci n'en est pas moins sensible et fragile, soumis à de multiples pressions : dégradation, pollution, gestion absente ou insuffisante.

Eléments connexes, les paysages de Pecq s'articulent également autour de l'Escaut. La vallée qu'il a créé constitue non seulement un axe offrant des paysages larges et variés et des points de vue sur l'ensemble de la région mais également, grâce aux alignements d'arbres qui le bordent, un point d'appel depuis les points hauts. Certains travaux récents comme l'implantation d'éoliennes ou la mise en œuvre des zones d'activités économiques ont cependant dénaturé localement l'attrait paysager de l'entité.



Outre la présence du fleuve, du canal et des cours d'eau, rive gauche et rive droite présentent chacune un faciès fort différent. En rive gauche, les « Trieux » sont relativement ouverts. Traversés par un réseau de petites routes de campagne, des petits hameaux au caractère très rural se dressent à chaque intersection. Quelques groupements de saules têtards donnent parfois à ce secteur un petit air semi-bocager. La population pecquoise y est d'ailleurs particulièrement attachée.



En rive droite, les contreforts du Mont-Saint-Aubert offrent un paysage vallonné, structuré par quelques bois et bosquets avant de s'ouvrir sur la plaine agricole. Les buttes et lignes de crête constituent autant de points de vue sur la commune et au-delà.

Cependant, la mutation des spéculations agricoles a pour conséquences aussi celle des paysages ; les sols sont également impactés par ces nouvelles spéculations et les remises en culture qu'elles imposent, provoquant l'apparition de problèmes d'érosion par ruissellement.



Les drèves et alignements d'arbres représentent l'élément paysager commun et spécifique de la commune. Très présents au 18ème siècle le long des voies de communication, ils se trouvent encore le long de certains axes, aux abords des châteaux et le long de l'Escaut. Ils en soulignent ainsi la présence tout en suscitant la curiosité de les découvrir davantage. Leur pérennité n'est toutefois pas garantie dans la mesure où certaines drèves se trouvent sur terrains privés.



L'analyse socio-économique a montré l'importance de l'agriculture dans la commune de Pecq. Avec près de 77.9% du territoire qui y est consacré et exploité par 62 agriculteurs, elle joue un rôle indéniable dans la vie locale, dans l'économie rurale, dans la typologie des paysages et dans la diversité écologique.

Les agriculteurs doivent toutefois intégrer les contraintes locales. L'une d'entre elles, la complexification du parcellaire dans les Trieux et à Obigies dans la plaine alluviale. En outre, le monde agricole est en proie à des pressions sur lesquelles il a peu de prise et reste dépendant de marchés et de décisions qui dépassent l'échelle locale.

La voie de la diversification constitue dans ce contexte une opportunité non négligeable de maintien des caractéristiques locales du milieu agricole : maintien d'exploitations familiales, contribution au développement local, participation au maillage écologique. Sur ce dernier point Natura 2000 et les mesures agri-environnementales seraient un incitant certain s'il n'y avait pas les freins inhérents à la lourdeur des procédures administratives.

Plusieurs initiatives privées s'écartant du modèle agricole classique sont d'ores et déjà engagées vers une agriculture plus proche des citoyens et des consommateurs : tourisme à la ferme, ferme pédagogique, produits locaux. Elles confortent ainsi également l'attractivité touristique de la commune, confirmée par la présence de plusieurs gîtes ruraux, dont le dernier en date créé dans l'ancien moulin d'Obigies.

Le développement des filières vertes, telle que la bio méthanisation serait une opportunité supplémentaire de diversification du monde agricole en phase avec la transition écologique.

La population pecquoise a, au fil du temps, marqué ce territoire laissant aux nouvelles générations un patrimoine varié. La canalisation de l'Escaut et l'assèchement de son lit ont laissé plusieurs ouvrages tels que coupures ou ventelles valorisés notamment par l'asbl Maison de Léaucourt. Ayant fait place à une agriculture intensive, les « plats ry » ne se trouvent qu'en zone limitée mais protégée à Esquelmes. Plus largement, la ferme et le Moulin de Barbissart, (en cours de restauration en gîte) quelques fermes de caractère et les châteaux témoignent des activités passées.



Plusieurs initiatives privées ont permis de sauvegarder ces patrimoines. La commune, quant à elle, s'est investie dans plusieurs projets ayant trait au PPPW, d'autres éléments de ce patrimoine doivent cependant être restaurés. L'inventaire, la promotion et la valorisation de ces témoins du passé sont encore insuffisantes.



Plusieurs traces des activités manufacturières passées sont encore présentes dans l'entité, telles que la tannerie de Pecq (actuellement sujette à un projet immobilier) ou la fabrique de chicorée à Obigies (habitée). Ces bâtiments ont pour la plupart été implantés au cœur des noyaux villageois, à proximité de la main-d'œuvre et contribuent à la mémoire locale.

Situés par contre en dehors des agglomérations, les bâtiments connexes à l'ancienne gare de Pecq présentent également un intérêt patrimonial et un potentiel de développement local. Ils sont aujourd'hui propriété régionale : une partie sert de dépôt (matériaux et matériel) au SPW, l'autre est occupée par le dépôt du musée de la route, association privée. Faute d'entretien suffisant, ces bâtiments historiques se dégradent progressivement.

La population a souligné la richesse du patrimoine bâti de l'entité mais a également largement déploré son faible niveau d'entretien. Il en résulte, en ce qui concerne les bâtiments publics, leur inadéquation aux besoins de la population, et en ce qui concerne les biens historiques ou culturels, leur dévalorisation dans la mémoire collective. Le PST est une opportunité de réponse à ces constats. D'une part en terme de mise à niveau des équipements et de l'autre par la recherche d'adéquation des utilisations à leur typologie.



Warcoing est le village en bordure d'Escaut qui a toujours été le plus orienté vers le secteur économique. La sucrerie est une des dernières traces des nombreuses manufactures et industries qui s'y étaient implantées, la nouvelle zone d'activité économique en voie de finalisation conforte cette orientation historique.

La localisation de Pecq vis-à-vis de l'Eurométropole un atout attractif pour les entreprises comme en attestent le taux d'occupation des zones d'activités créées dans la dernière décennie.

Pecq présente également plusieurs entreprises actives dans le secteur du bâtiment de taille significative. Aucun atelier rural susceptible d'accueillir de nouvelles petites unités économiques n'est cependant présent sur le territoire.

D'un point de vue récréatif, l'Escaut constitue le maillon entre les différents points d'intérêt récréatif locaux et supra-locaux autour de la mobilité douce. Flanqué d'agréables chemins de halage intégrés au réseau RAVeL, il permet en effet de traverser facilement et en toute sécurité l'entité. Toutefois, les connexions vers les centres des villages ou vers les points d'intérêt sont inexistantes ou peu attractives.

Reliant la Deûle à l'Escaut, le Canal de l'Espierres, rouvert à la navigation en 2011, retrouve un intérêt croissant dans le cadre du développement du tourisme fluvial à l'échelle transfrontalière. Son tracé en Belgique est classé et confirme l'intérêt patrimonial qu'il offre. Le projet transfrontalier « Blue Links » a d'ores et déjà permis de réhabiliter ses chemins de halage. L'absence de point d'accostage permettant un accueil de qualité des plaisanciers déforce localement ces atouts.



Sur base de ce qui vient d'être développé, il semble évident que l'Escaut constitue le point commun du développement local. Il se situe à l'articulation de nombreux domaines, présentant de ce fait un potentiel transversal de stimulation des dynamiques villageoises : sensibilité environnementale, emploi local, dynamique culturelle et festive, tourisme ainsi que valorisation du patrimoine.

Pour les révéler et les valoriser, la commune dispose d'ores et déjà d'atouts en terme de compétences (CLDR CCE, CCATM, CCCA) de réserves foncières communales, de bâtiments publics, et d'outils de sensibilisation (Maison de Léaucourt)



Développés, gérés et exploités de manière transversale et complémentaire, ils constituent l'opportunité de valoriser les ressources locales au bénéfice de la population.

En outre, des structures supra-communales telles que l'Eurométropole, la Wallonie picarde, les secteurs tourisme et développement économique d'IDETA, l'IEG ainsi que IPALLE et le Contrat de rivière Escaut-Lys offrent la possibilité de mutualiser des initiatives de plus grande envergure.



LA DYNAMIQUE LOCALE : UN CATALYSEUR DE DEVELOPPEMENT

La commune présente des commerces (moyennes surfaces, commerces de proximité), des services (enseignement, banques, services à la personne, etc.) allant décroissant selon l'ordre suivant : Pecq, Warcoing, Hérinnes, Obigies et Esquelmes ; pour ces deux derniers, la proximité de Kain et de Tournai pallie la problématique.

Evolution oblige, certains services ont cependant vu leur nombre se réduire, il ne reste que deux banques, l'une à Obigies et l'autre à Pecq, le seul bureau de poste subsistant se trouve au centre de Pecq ; le points postes installés chez les commerçants pallient partiellement la faiblesse de l'offre.

En ce qui concerne les équipements (infrastructures associatives et sportives), l'offre est en mesure de satisfaire une part assez importante des besoins des habitants. L'absence d'un local pour les sports en salle sera résolue par la reconversion de la salle Alphonse Rivière à ces fins.



Les associations sportives, culturelles, environnementalistes et festives (festy Pecq, Pecq en fête...) sont représentées et dynamiques sur le territoire : à la fois dans le quotidien et lors d'événementiels et ce, dans tous les villages et pour toutes les catégories d'âge. En ce qui concerne l'érosion et/ou le taux de renouvellement du milieu associatif, ils ne semblent pas différent des communes limitrophes, par contre le constat a été posé pour Pecq de la nécessité de mettre en cohérence les actions et activités organisées par chacun.

La dynamique locale présente un potentiel de développement mais pâtit du manque de concertation et de communication : fil conducteur des actions et du développement, échanges, mise en cohérence des activités et des calendriers, économies d'échelle, etc.

La présence d'infrastructures d'accueil communales et l'existence de médias communaux sont apparues suffisantes. Toutefois, l'entretien et la modernisation des infrastructures ainsi qu'une meilleure exploitation des médias (bulletin communal et site web, page facebook) est une démarche récurrente permettant de soutenir les démarches associatives et d'améliorer la qualité des initiatives locales en faveur de la cohésion sociale. Dans cette optique, un nouveau logo communal fédérateur est à l'étude et un(e) chargé(e) de communication est en cours de recrutement. La CCATM, la CLDR fraîchement renouvelée, ainsi que les récents CCE et CCCA sont des outils prometteurs en faveur d'une meilleure implication des citoyens dans le développement local.



LA GESTION DU TERRITOIRE : VERS UNE STRATEGIE TRANSVERSALE

La participation citoyenne a mis en évidence l'idée que, paradoxalement, l'urbanisation de l'entité le long de ses axes de communication principaux a permis d'éviter le mitage et la destruction de la « campagne ». Si ce constat peut paraître en théorie saugrenu, force est de constater que le plan de secteur n'a fait que confirmer une situation de fait antérieure, où le bon sens a poussé les habitants loin des zones inondables ou des coulées de boues.



Les vallons du sud-est, les Trieux, la plaine alluviale et le patrimoine paysager en général ont de ce fait été protégés d'une urbanisation potentiellement « envahissante » au regard de la localisation géographique de Pecq. Ils restent aujourd'hui des territoires d'intérêt environnemental – dont certains relèvent du domaine public, comme les zones N2000 – mais, faute d'une gestion adaptée et concertée, diverses pressions anthropiques dont ces milieux font l'objet sont susceptibles de mettre en cause leur pérennité.



L'observation des cartes d'occupation et d'affectation du sol a montré à la fois le caractère rural de la commune et l'étalement de son urbanisation le long des principaux axes de communication.

Ces deux éléments concourent à l'attractivité résidentielle de ce territoire rural idéalement localisé aux portes de la France, se traduisant ces 15 dernières années par une croissance légère mais constante (+650200 habitants, 12,6 %), principalement par l'arrivée de nouveaux habitants. Cette croissance est amenée à se poursuivre de par les projets immobiliers en cours ou envisagé dans un avenir proche.

Par ailleurs, la superposition de ces cartes démontre la saturation des zones urbanisables à court terme, avec pour conséquence une envolée des coûts de l'immobilier, une difficultés d'accès au logement pour les jeunes né natifs et un frein à l'immigration des moins nantis.

Outre l'accès au logement, dans un cadre de vie de qualité, l'utilisation rationnelle de l'énergie et de l'espace, la mobilité des personnes et l'accès aux services sont aujourd'hui des matières qui doivent être prises en charge et/ou soutenues par les autorités publiques afin de garantir à sa population un développement harmonieux et équitable.

La préservation, le développement ou la valorisation des paysages et de l'environnement (dont la qualité et le potentiel ont été développés précédemment), ne peuvent compter à ce jour que sur les dispositifs ponctuels existant (plan Maya, fauchage tardif, un arbre pour la Wapi, Bewap,..) activés au maximum par la commune et les opérateurs supra-communaux (CREL, IPALLE, ...) sans qu'il n'y ait cependant une « approche d'ensemble ». La volonté communale d'adhérer aux prochains PCDN s'avèrera une réponse à cette nécessité de transversalité.

Par ailleurs, l'implantation d'éoliennes et le développement de zones d'activités en bord d'Escaut impactent la qualité paysagère, tout comme la banalisation des spéculations agricoles. La Maison de Léaucourt constitue un atout pédagogique en terme de conscientisation du maintien et de la restauration des paysages.

D'ores et déjà, la commune a mandaté l'intercommunale IDETA pour la réalisation d'un master plan portant sur la vallée de l'Escaut.

Il devrait établir les lignes directrices d'interventions concourant à lui apporter une plus-value qualitative globale en portant l'effort sur tous les secteurs et thématiques y gravitant (agriculture, tourisme, mobilité, biodiversité, ...)

MOBILITE : A LA CROISEE DES CHEMINS RESEAUX ET SECURITE ADAPTES AUX USAGERS





Les villages de l'entité sont traversés ou bordés par des voiries de liaison parallèles à l'Escaut: la N50 à Pecq – Warcoing - Esquelmes et la chaussée d'Audenarde à Hérinnes – Obigies. Deux liaisons - la rue du Vieil Escaut et le Drève Henry Dunant - enjambent les relient perpendiculairement. Ce réseau a fortement influencé les implantations urbaines dont il est question au point précédent. Si la présence de l'autoroute A17 à proximité a permis de limiter les flux de grand transit, ce maillage contribue complémentaiement aux liaisons supra-locales.

Les problèmes majeurs de sécurité routière pointés lors de la révision du PCDR, essentiellement engendrés par la présence de boîtes de nuit, se sont radicalement restreints avec la disparition progressive de ces établissements.

Malgré tout, ces voiries structurantes, de par leur tracé rectiligne, leur discontinuité dans le tissu bâti et la piètre qualité des pistes cyclables induisent toujours un sentiment d'insécurité accru dans le chef des riverains.

Celui-ci devrait s'atténuer suite à l'installation de radars fixes, la pose de radars préventifs et la création ou la matérialisation de pistes cyclables



Par ailleurs, le charroi supplémentaire généré depuis ces axes par l'extension du port de Pecq et la future zone d'activités du Pont Bleu devra être appréhendé de manière globale afin de minimiser les impacts sur les zones urbanisées.

En matière de transports collectifs, l'examen de la desserte est apparu satisfaisant dans la mesure où tous les villages sont traversés par une ligne des TEC et la presque totalité de zones urbanisées se trouvent à moins de 500 mètres d'un arrêt. Toutefois, les connexions entre les villages séparés du centre de Pecq par l'Escaut (administrations, commerces, marchés, services) semblent être problématiques, notamment en ce qui concerne l'accès des personnes non motorisées au home d'Hérinnes dont les capacités d'accueils vont s'accroître dans un avenir proche

Un taxi social « privé » est en mesure de véhiculer cette catégorie d'habitants mais à un prix peu accessible aux plus démunis d'entre eux.

Afin de contrer les problèmes de déplacements et de sécurité, la mobilité active peut s'appuyer sur un réseau de sentiers et de voies douces, déjà assez bien emprunté et conforté par les points nœuds. Correctement développé, il présenterait un potentiel de développement d'un véritable maillage de voies lentes non seulement à usage fonctionnel mais également à usage récréatif. Consciente de ce fait, la commune a activé la remise en état de chemins stratégiques dont le « Bas chemin » et plusieurs liaisonnant la chaussée d'Audenarde au RAVeL de l'Escaut.



CONCLUSION

Il ressort de cette analyse des ressources et problématiques de Pecq que l'entité dispose de nombreuses richesses – variées, parfois éparses et souvent sous-estimées – couplées à des potentiels de développement dans les domaines de l'environnement, du patrimoine, de l'aménagement du territoire, de la dynamique locale et de la mobilité. Tous s'articulent potentiellement autour de l'élément phare de la commune - l'Escaut,

Problématiques majeures :

- La communication et les échanges au sein de la population
- Une activation « équitable » des ressources foncières résidentielles
- La sauvegarde et la préservation des patrimoines.
- Le manque d'un réseau complet de mobilité douce

Ressources spécifiques :

- Les bases existantes dans les domaines associatif, culturel, environnemental et les ressources immobilières et foncières appartenant aux autorités publiques.
- L'Escaut comme dénominateur commun à tous les villages et entre de nombreuses thématiques : biodiversité, paysage, vie locale, agriculture, mobilité, etc. sont tous touchés de près ou de loin par la présence du fleuve.
- Les outils de développement à disposition de la commune : CLDR, CCE, CCCA, PCS, CCATM, conseillers thématiques, intercommunales, etc.



PROJET de TERRITOIRE

Eu égard aux ressources spécifiques et aux problématiques identifiées précédemment, la stratégie à mettre en place à Pecq pour la décennie à venir s'appuie sur trois éléments majeurs : la capacité à valoriser l'existant, la volonté d'aller de l'avant et la nécessité de trouver un fil conducteur.

L'analyse socio-économique et la consultation de la population ont largement mis en évidence les nombreuses ressources présentes à Pecq : le terreau associatif, la diversité des infrastructures collectives, le patrimoine matériel ou immatériel, le patrimoine naturel, les outils et opérateurs de développement.

Comme évoqué précédemment ; ces ressources pâtissent toutefois de quelques menaces et de leur faible exploitation.

Conscientes de ce potentiel, les différentes parties – autorités communales, citoyens, milieu associatif – souhaitent préserver l'acquis et développer les potentiels présents au niveau local. Ces enjeux visent une ambition : une qualité de vie meilleure pour l'ensemble des citoyens, que ce soit en terme d'espaces de vie ou en terme d'échanges.

L'impression générale d'incohérence, de dissipation des énergies vécue lors de l'élaboration du PCDR relève du passé et les forces politiques et citoyennes se concentrent sur le futur et son projet de territoire.

Celui-ci permettra d'articuler les différents objectifs et projets. Il leur donnera sens aux yeux de tous les acteurs du développement local et favorisera la mobilisation des forces vives.



DEFI

« AUTOUR DE L'ESCAUT, MOBILISER LES FORCES EN PRÉSENCE EN FAVEUR DU BIEN-ÊTRE DES HABITANTS ! »

L'Escaut traverse l'entité. Il effleure chaque village, les sépare et les lie. Son cours paisible inspire confiance et quiétude.

Le paysage qu'il a su forger au fil du temps inspire force et détermination. Il a toujours été une barrière entre les villages ; il peut aujourd'hui devenir un axe de développement.

Par ces caractéristiques, le fleuve apparaît comme le fil conducteur, l'élément fédérateur du projet de territoire.

La plupart des problématiques et des ressources identifiées ci-avant s'y greffent : développement économique, tourisme et loisirs, culture et patrimoine, agriculture, environnement et biodiversité.

Il est l'élément commun à tous et, par-là, est le vecteur de rassemblement et de mobilisation des forces en présence.

Par « forces en présence », il y a lieu d'entendre l'ensemble des potentiels existants à Pecq, actifs ou à activer, matériels ou immatériels : équipements publics, patrimoine et mémoire collective, milieu associatif, folklore et festivités, logement, etc.

Si ce Programme communal ne peut avoir comme ambition d'aborder toutes les thématiques, traiter tous les problèmes, il a vocation de transversalité en complémentarité notamment du PST.

Il doit donc s'appuyer sur les richesses de Pecq : développer des synergies, des effets multiplicateurs, des économies d'échelle, magnifier les éléments fédérateurs, assurer la pérennité des ressources, la principale ressource de la commune restant néanmoins sa population.



La phase de consultation a montré que la population est en attente d'un cadre de vie de qualité, que ce soit en terme d'espaces publics, d'équipements collectifs, de logement, de services ou d'environnement.

La volonté d'aller de l'avant évoquée plus haut cristallise autour de cela. Elle est ici associée à la notion de saut qualitatif. Cette ambition ne pourra être rencontrée que par son intégration à toutes les politiques entreprises, avec en ligne de mire le bien-être des habitants.

Autrement dit, puisque la principale ressource sur laquelle le développement de Pecq doit s'appuyer est sa population, celui-ci doit en retour être centré sur elle, sur son bien-être. La mise en place de projets favorables au développement de l'attractivité résidentielle, économique et récréative y contribuera.



OBJECTIFS

COMMUNIQUER, CAPITALISER, DÉPLOYER

Objectif 1 : COMMUNIQUER

PECC

« Population pas prise en otage »

À la veille de présenter un budget relatif à l'échéance 2009, l'échevin Delsor reçoit à l'initiative de la population un groupe de représentants. « Non, la population n'est pas prise en otage », répond-il. Le budget 2009 est en effet un acte de confiance et de responsabilité. Il est le fruit d'un processus participatif qui a permis de recueillir les attentes et les besoins de la population. Le budget 2009 est donc un acte de confiance et de responsabilité. Il est le fruit d'un processus participatif qui a permis de recueillir les attentes et les besoins de la population.

Ni budget, ni motion, le néant

Le budget de l'échevin des Finances repêché par deux tiers de l'Assemblée. Et maintenant ?

PECC

Remous à la salle Rivière

Le conseil municipal a voté à l'unanimité la proposition de l'échevin des Finances de remettre à l'Assemblée le budget 2009. Cette décision a été prise à l'issue d'un débat animé où les élus ont exprimé leurs préoccupations et leurs attentes. Le budget 2009 est donc un acte de confiance et de responsabilité. Il est le fruit d'un processus participatif qui a permis de recueillir les attentes et les besoins de la population.

Budget: tout ne va pas pour le mieux

L'analyse que fait la majorité du budget 2009 laisse entendre que tout ne va pas pour le mieux dans la salle Rivière. Retour sur les cas ADL.

PECC

Le bourgmestre sera-t-il désavoué ?

Qu'il n'est pas en mesure de gouverner la commune de façon satisfaisante, tel est le message que les élus ont transmis au conseil municipal lors de la séance du 15 décembre. Le budget 2009 est donc un acte de confiance et de responsabilité. Il est le fruit d'un processus participatif qui a permis de recueillir les attentes et les besoins de la population.

PECC

Majorité et minorité sur des routes différentes...

Le budget 2009: la satisfaction de l'un contraste avec l'insatisfaction des autres.

PECC

Taxe: un refus qui cache un complot

La proposition de l'échevin des Finances de remettre à l'Assemblée le budget 2009 a été rejetée par deux tiers de l'Assemblée. Cette décision a été prise à l'issue d'un débat animé où les élus ont exprimé leurs préoccupations et leurs attentes. Le budget 2009 est donc un acte de confiance et de responsabilité. Il est le fruit d'un processus participatif qui a permis de recueillir les attentes et les besoins de la population.

PECC

Désaccord dans la majorité

Amalgame lors du conseil municipal de lundi. Dans les rangs de la majorité, il y avait de l'agacement sur tout, et ce, à raison.

PECC

Plan Mercure: ça chauffe au conseil

Il est question de travaux au conseil municipal de lundi. Ceux engagés par la majorité ne font pas tout. L'urgence, il y avait de l'ambivalence dans l'assemblée.

Vaines motions de défiance

En février 2008, quelques membres du groupe ARC (majorité absolue) signèrent une motion de défiance vis-à-vis du bourgmestre de Pecq, Marc Dhane. Mais la motion n'était pas déposée, faute d'un nombre suffisant de signatures. Rebelle en mai 2010, la motion était assortie de plusieurs conditions: rencontre préalable avec M^{me} Loiselet, départ de l'échevin Delsor au 31 décembre 2010, nouveau pacte de majorité...

Majorité et minorité sur des routes différentes...

Le budget 2009: la satisfaction de l'un contraste avec l'insatisfaction des autres.

Plan Mercure: ça chauffe au conseil

Il est question de travaux au conseil municipal de lundi. Ceux engagés par la majorité ne font pas tout. L'urgence, il y avait de l'ambivalence dans l'assemblée.

Le tsunami politique de fév

D'Haene est sorti des cordes. Il reconnaît que, à cause des coups, il était trop dévoué. Pour de multiples raisons, il n'est plus dans les cordes. Tant mieux pour ses électeurs.

« Il n'y avait eu que la motion de défiance, la réconciliation aurait été possible. Mais elle devait avoir lieu tout de suite. Aujourd'hui, je n'en veux plus: trop d'attaques personnelles... »

Un règlement à jeter à l'égout?

En son maj dernier, le conseil communal de Pecq s'est prononcé, à l'unanimité, en faveur de l'instauration d'une taxe de 50 € par ménage sur l'entretien des égouts. Sont visés les biens immobiliers bâtis en bordure de voiries équipées d'un égout ou d'une zone d'écoulement des eaux, que le bien en question bénéficie ou non d'un raccordement au réseau public.

La grogne avant d'autres actions?

Les syndicats veulent une assemblée générale du conseil communal à discuter les revendications.

Majorité et minorité sur des routes différentes...

Le budget 2009: la satisfaction de l'un contraste avec l'insatisfaction des autres.

Plan Mercure: ça chauffe au conseil

Il est question de travaux au conseil municipal de lundi. Ceux engagés par la majorité ne font pas tout. L'urgence, il y avait de l'ambivalence dans l'assemblée.

Six conseillers convoquent le conseil à la place du bourgmestre

« On a des points importants relatifs aux budgets qui doivent être clôturés avant les vacances. On a aussi la possibilité d'avoir une subvention pour réparer des dégâts de l'Inbra Calca sans avoir demandé de frais, mais le bourgmestre a dit qu'il n'avait pas le temps... »

« Ce CPAS est une pétaudière »

Une réunion "chaude" s'est tenue entre le front commun et le conseil communal.

« On a des points importants relatifs aux budgets qui doivent être clôturés avant les vacances. On a aussi la possibilité d'avoir une subvention pour réparer des dégâts de l'Inbra Calca sans avoir demandé de frais, mais le bourgmestre a dit qu'il n'avait pas le temps... »

Un règlement à jeter à l'égout?

En son maj dernier, le conseil communal de Pecq s'est prononcé, à l'unanimité, en faveur de l'instauration d'une taxe de 50 € par ménage sur l'entretien des égouts. Sont visés les biens immobiliers bâtis en bordure de voiries équipées d'un égout ou d'une zone d'écoulement des eaux, que le bien en question bénéficie ou non d'un raccordement au réseau public.

La grogne avant d'autres actions?

Les syndicats veulent une assemblée générale du conseil communal à discuter les revendications.

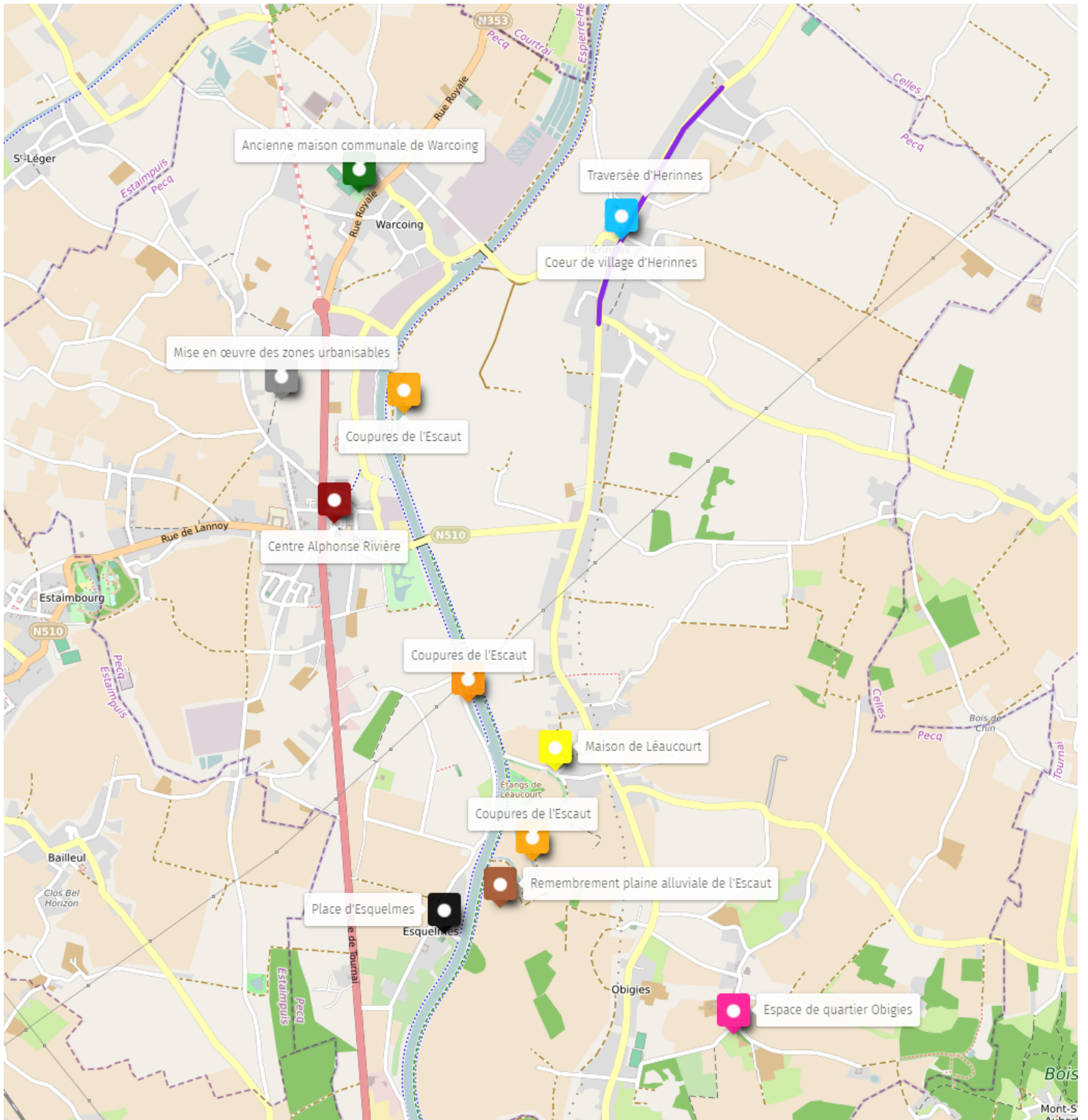
Majorité et minorité sur des routes différentes...

Le budget 2009: la satisfaction de l'un contraste avec l'insatisfaction des autres.

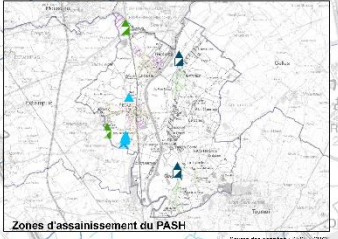
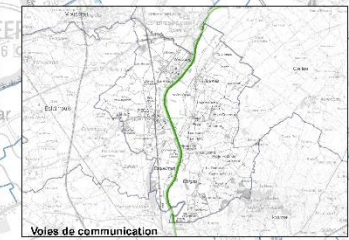
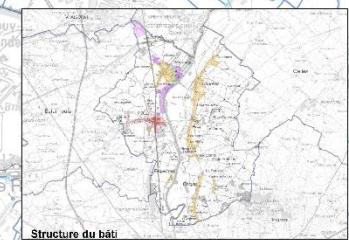
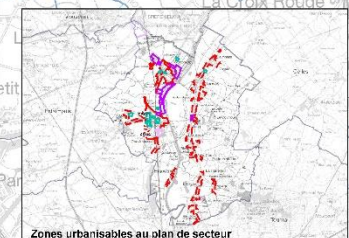
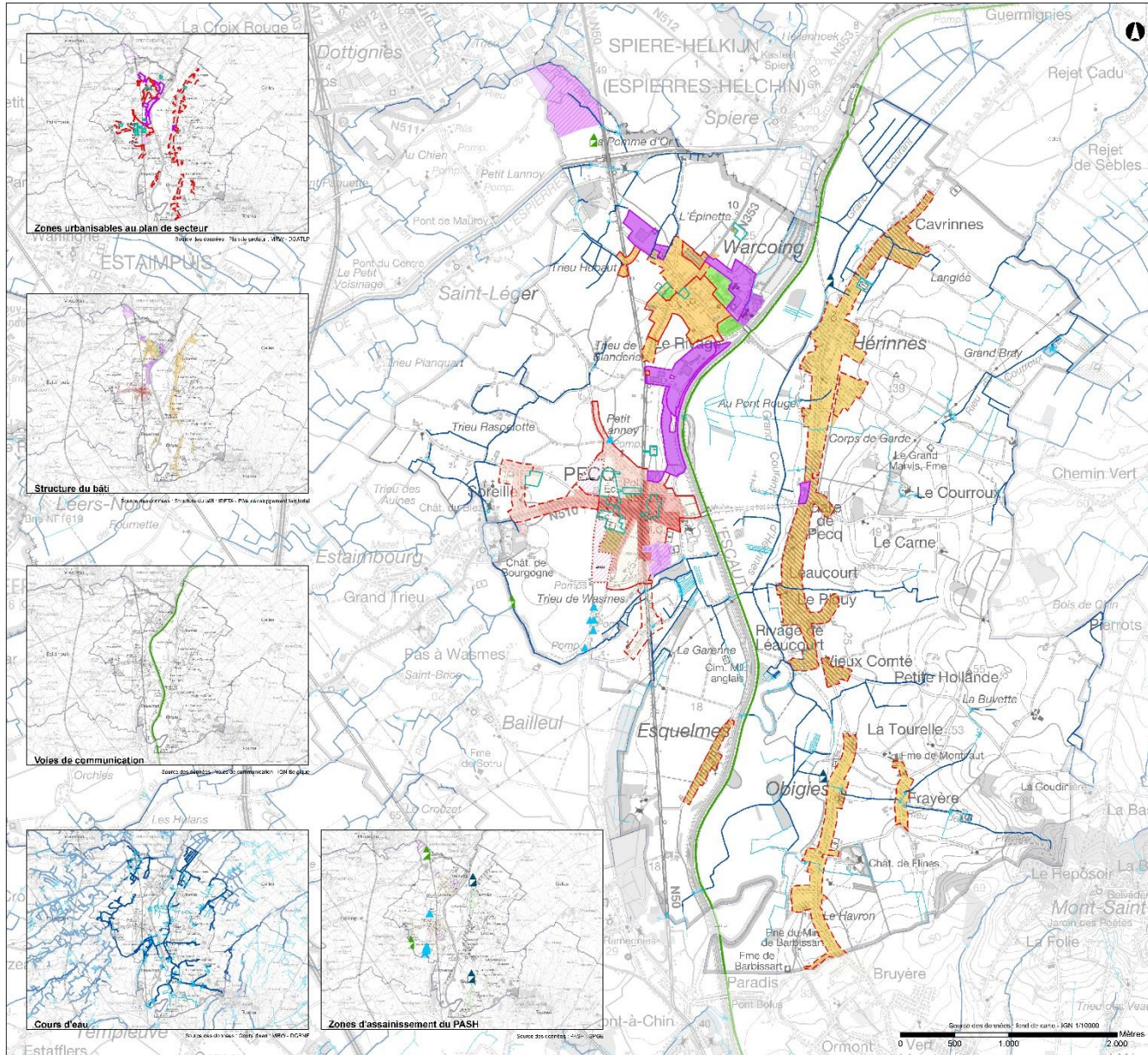
4.7. Cartes



Localisation des projets




Infrastructures



Légende

<p>Extrait du plan de secteur</p> <ul style="list-style-type: none"> Zone d'activités économiques industrielles Zone d'activités économiques mixtes Zone d'habitat Zone d'habitat rural Zone de services publics Zone d'aménagement différé Zone d'aménagement différé industriel <p>Structure du bâti</p> <ul style="list-style-type: none"> Activités économiques industrielles Activités économiques mixtes Centre-ville Premières extensions de la ville en bâti continu Dernières extensions de la ville en bâti continu Villages Ensemble bâti homogène Parc résidentiel 	<p>Hydrologie</p> <ul style="list-style-type: none"> Cours d'eau Cours d'eau inondant Cours d'eau traversant un évier Tronc incertain <p>Zones d'assainissement du PASH</p> <ul style="list-style-type: none"> Assainissement collectif de 2000 EH et + Habitat et équipement communautaire Aménagement différé Activité industrielle ou artisanale Assainissement collectif de < 2000 EH Habitat et équipement communautaire Assainissement autonome Habitat et équipement communautaire <p>Captage</p> <ul style="list-style-type: none"> station d'épuration publique adjointe ou en construction station d'épuration publique existante Captage public
---	--

Maire d'ouvrage




Commune de Pecq
 Rue des Déportés 10
 BE 7740 Pecq - BELGIQUE
 Tél. + (32) 69.55.33.00
 Fax + (32) 69.55.33.08

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL


Infrastructures

Auteur du projet :

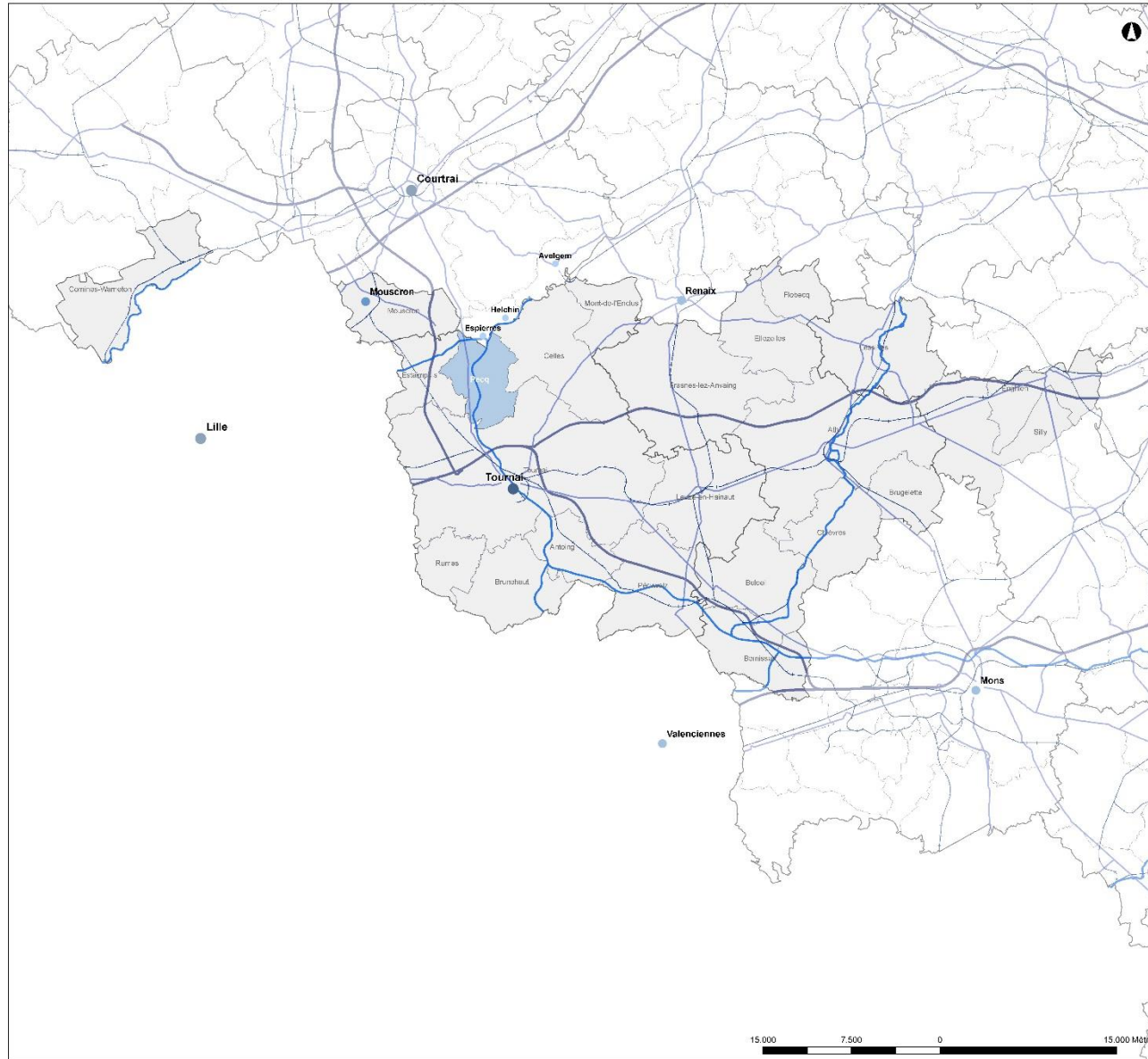


Rue Saint-Jacques 11
 BE 7500 Tournai - BELGIQUE
 Tél. + (32) 69.23.47.61
 Fax + (32) 69.23.47.69
 info@ideta.be - http://www.ideta.be

Voies FLOUWET Directeur **Pierre VANDELANTINGHE** Directeur Général




Localisation générale



- Légende**
- Réseau fluvial
 - Réseau ferré
 - Autoroutes
 - Routes régionales

Maire d'ouvrage



Commune de Pecq

Rue des Déportés 10
BE 7740 Pecq - BELGIQUE
Tél. + (32) 69.55.33.00
Fax + (32) 69.55.33.08

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Localisation générale

Auteur de projet :



Rue Saint Jacques 11
BE 7000 Tournai - BELGIQUE
Tél. + (32) 69.23.47.01
Fax + (32) 69.23.47.00
info@ideta.be - <http://www.ideta.be>

NICOLAS FLOUVELIER
Directeur

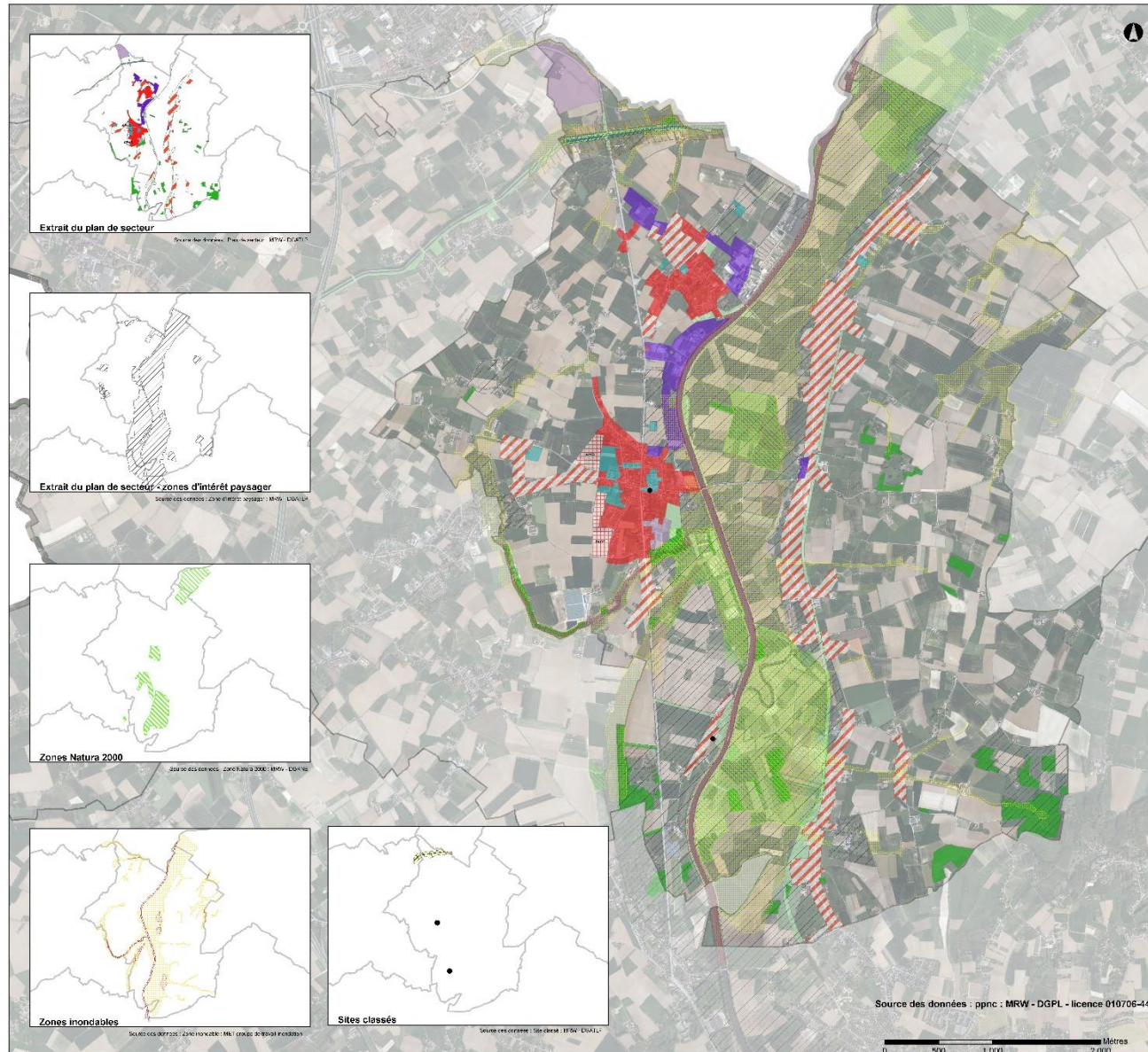
PIERRE VANQUATTYNE
Directeur Général



Page 2/12




Occupation du sol



Légende

<p>Zones inondables</p> <ul style="list-style-type: none"> Risque élevé Risque moyen Risque faible <p>Sites classés</p> <ul style="list-style-type: none"> Monuments classés Site classé Zone de protection <p>Zones Natura 2000</p> <ul style="list-style-type: none"> Zone natura 2000 	<p>Extrait du plan de secteur</p> <ul style="list-style-type: none"> Habitat Habitat à caractère rural Zone d'aménagement d'édifice Activité économique mixte Activité économique industrielle Zone d'aménagement d'édifice industriel Zone de Service public Zone forestière Zone d'espace vert Zone nature II Zone de parc Zone d'intérêt paysager
---	---

Maire d'ouvrage




Commune de Pecq
 Rue des Déportés 10
 BE 7740 Pecq - BELGIQUE
 Tél. + (32) 69.55.33.00
 Fax + (32) 69.55.33.08

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

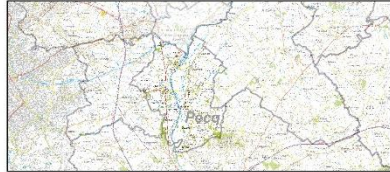
Occupation du sol

Auteur de projet :



Rue Saint Jacques 11
 BE 7200 Tournai - BELGIQUE
 Tél. + (32) 69.23.47.01
 Fax + (32) 69.23.47.09
 info@ideta.be - http://www.ideta.be

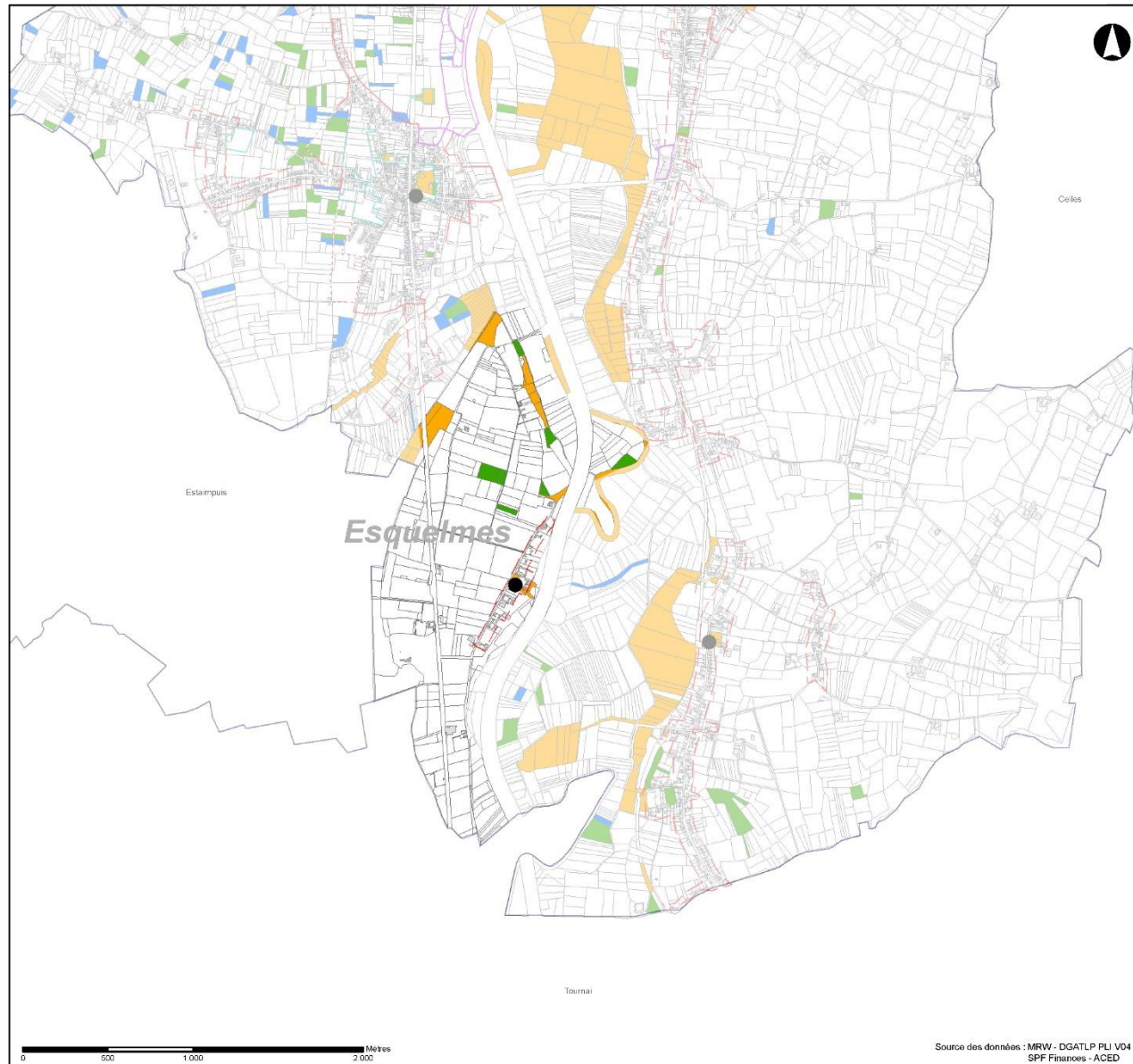
Nicolas FLOUWEL Directeur
Philippe VANDEQUEYTTRE Directeur Général



Page 10/17



Patrimoine public - Esquelmes



Légende

Propriétés

- de la Commune
- du Cpas
- de la Fabrique d'église

● Espace public

Extrait du plan de secteur

- Zone d'activités économiques industrielles
- Zone d'activités économiques mixtes
- Zone d'habitat
- Zone d'habitat rural
- Zone de services publics
- Zone d'aménagement différé
- Zone d'aménagement différé industriel

Maitre d'ouvrage




Commune de Pecq
 Rue des Déportés 10
 BE 7740 Pecq - BELGIQUE
 Tél. + (32) 69.55.33.00
 Fax + (32) 69.55.33.08

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Patrimoine public - Esquelmes

Auteur de projet :



IDEETA
 AGENCE D'ÉCONOMIQUE
 D'ÉQUIPEMENT

Rue Saint Jacques 51
 BE 7080 Tournai - BELGIQUE
 Tél. + (32) 69.23.67.01
 Fax + (32) 69.23.67.00
 info@ideta.be - http://www.ideta.be

Nicolas FLOUERS
 Directeur

Pierre VANDEWATTINE
 Directeur Général

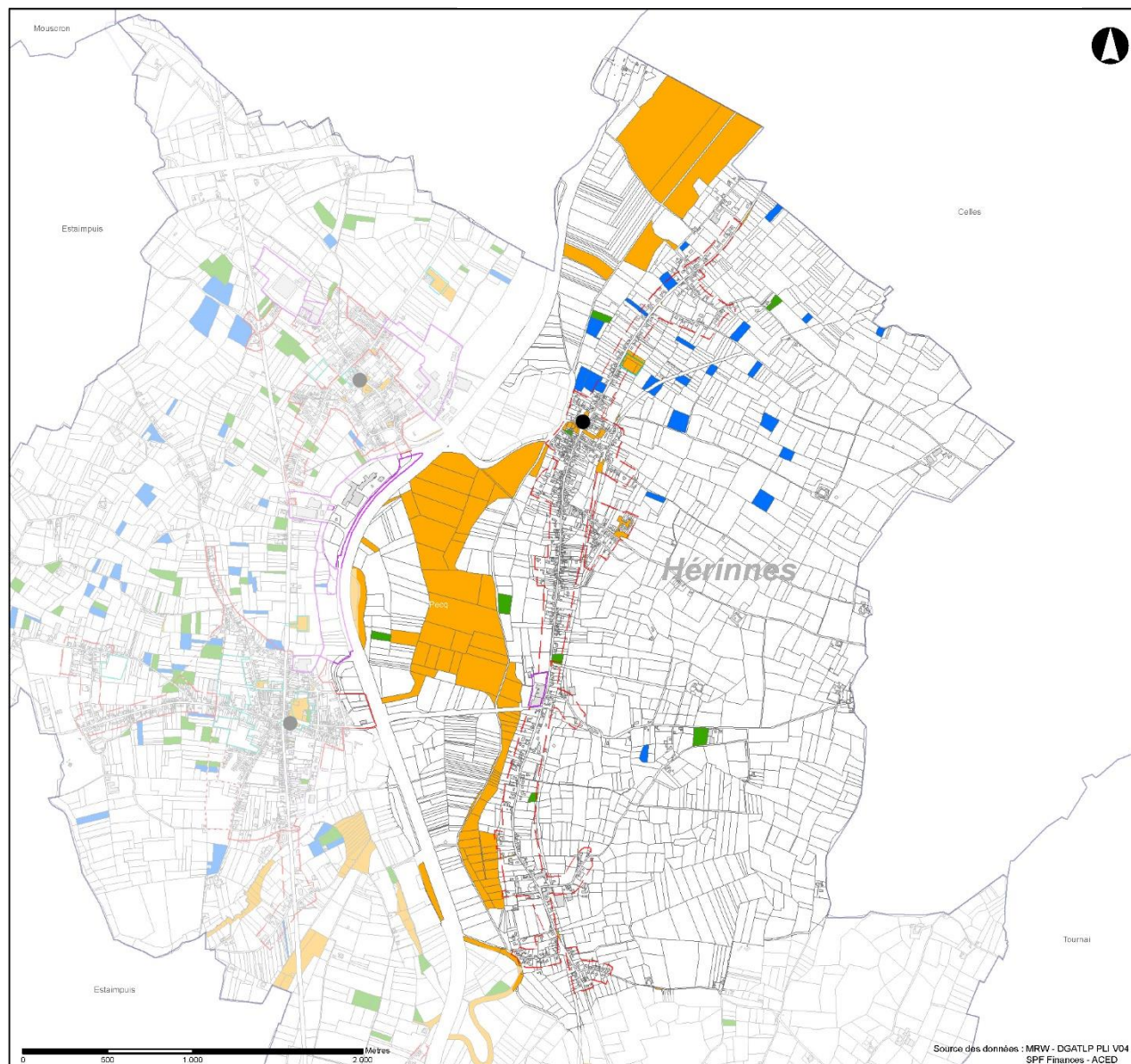


Pecq

Février 2012



Patrimoine public - Hérinnes



Légende

Propriétés

- de la Commune
- du CPAS
- de la Fabrique d'église

Espace public

Extrait du plan de secteur

- Zone d'activités économiques industrielles
- Zone d'activités économiques mixtes
- Zone d'habitat
- Zone d'habitat rural
- Zone de services publics
- Zone d'aménagement différé
- Zone d'aménagement différé industriel

Maître d'ouvrage



Commune de Pecq
 Rue des Déportés 10
 BE 7740 Pecq - BELGIQUE
 Tél. + (32) 69.55.33.00
 Fax + (32) 69.55.33.08

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Patrimoine public - Hérinnes

Auteur de projet :



Rue Saint-Jacques 11
 BE 7500 Tournai - BELGIQUE
 Tél. + (32) 98.23.67.01
 Fax + (32) 98.23.47.03
 info@ideta.be - http://www.ideta.be

Nico de PLONVIER Directeur Pierre VANDEWATTINE Directeur Général

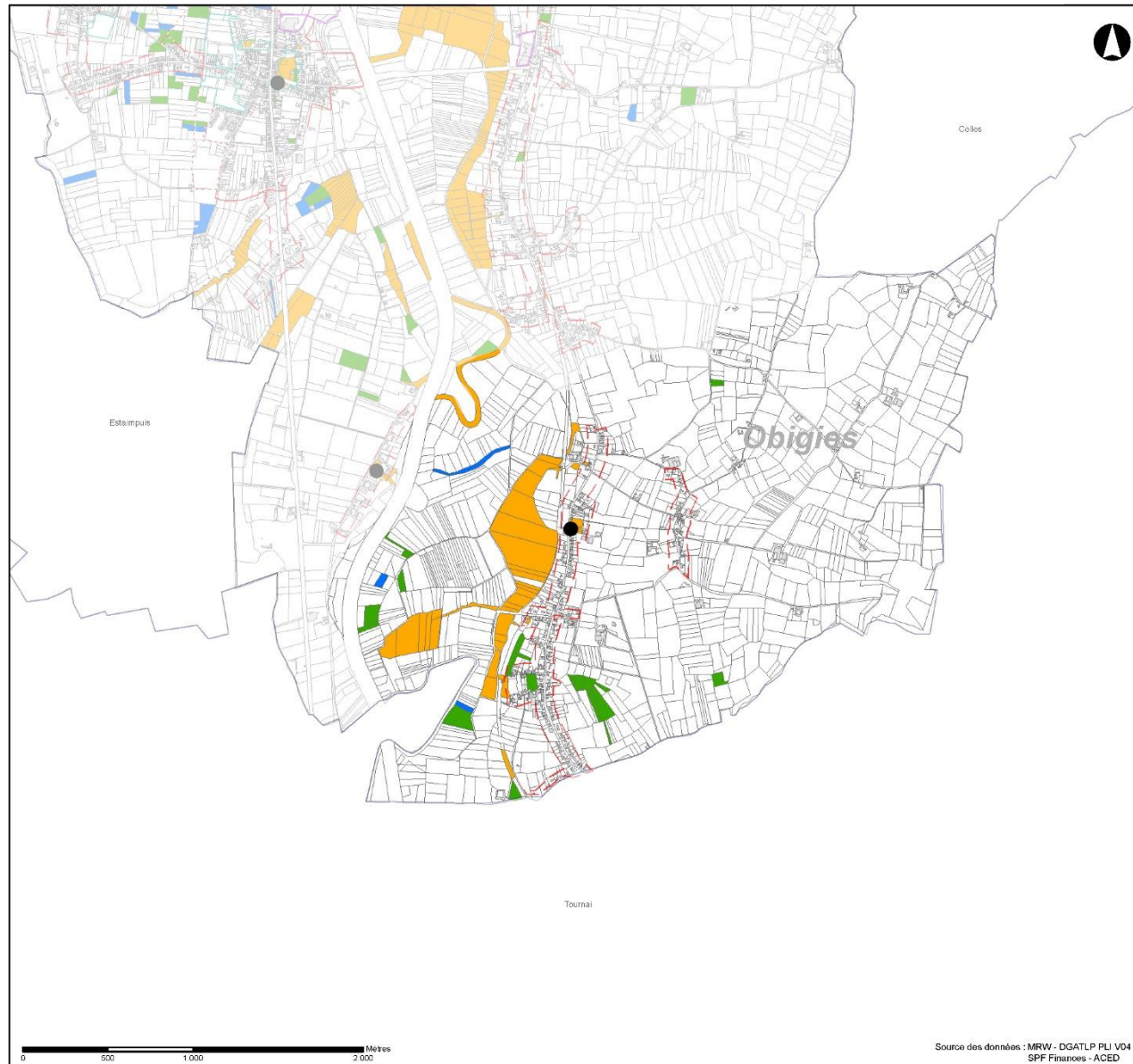


Pecq

Février 2012



Patrimoine public - Obigies



Légende

Propriétés


- de la Commune
- du Cpas
- de la Fabrique d'église

Espace public

Extrait du plan de secteur

- Zone d'activités économiques industrielles
- Zone d'activités économiques mixtes
- Zone d'habitat
- Zone d'habitat rural
- Zone de services publics
- Zone d'aménagement différé
- Zone d'aménagement différé industriel

Maître d'ouvrage




Commune de Pecq
 Rue des Déportés 10
 BE 7740 Pecq - BELGIQUE
 Tél. + (32) 69.55.33.00
 Fax + (32) 69.55.33.08

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL


Patrimoine public - Obigies

Auteur de projet :



Rue Saint Jacques 51
 BE 7080 Tournai - BELGIQUE
 Tél. + (32) 69.23.47.01
 Fax + (32) 69.23.47.00
 info@ideta.be - http://www.ideta.be

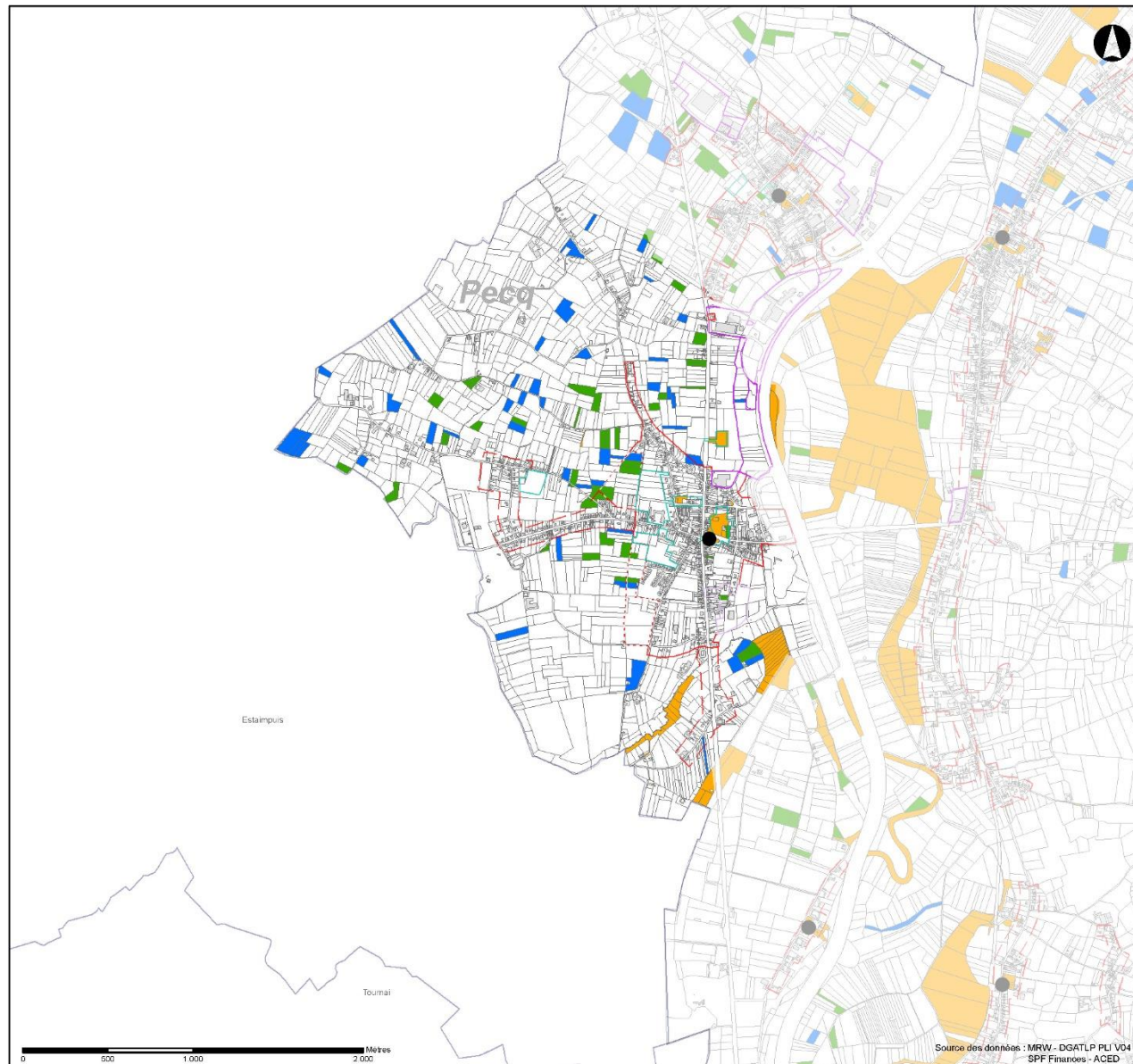
Nicolas FLOUERS Directeur **Pierre VANDEWATTINE** Directeur Général



Février 2012



Patrimoine public - Pecq



Légende

Propriétés


- de la Commune
- du Cpas
- de la Fabrique d'église

Espace public

Extrait du plan de secteur

- Zone d'activités économiques industrielles
- Zone d'activités économiques mixtes
- Zone d'habitat
- Zone d'habitat rural
- Zone de services publics
- Zone d'aménagement différé
- Zone d'aménagement différé industriel

Matrice d'ouvrage




Commune de Pecq
 Rue des Déportés 10
 BE 7740 Pecq - BELGIQUE
 Tél. + (32) 69.55.33.00
 Fax + (32) 69.55.33.08

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Patrimoine public - Pecq


Auteur de projet :



Rue Saint Jacques 11
 BE 7500 Tournai - BELGIQUE
 Tél. + (32) 99.23.47.00
 Fax + (32) 99.23.47.00
 info@ideta.be - http://www.ideta.be

Nicolas FLOUVER
 Directeur

Pierre VANDERATTINE
 Directeur Général

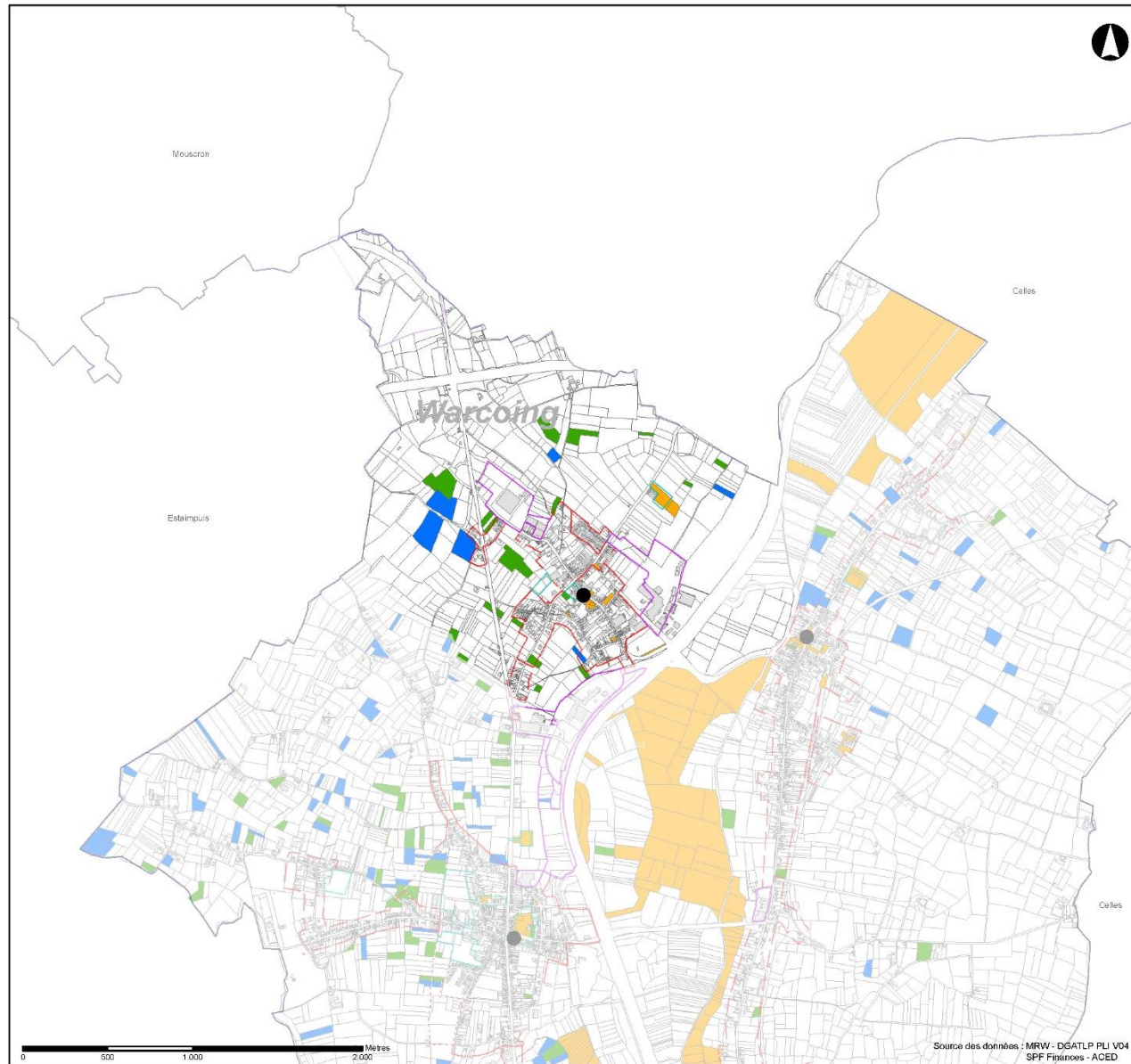


Source des données : MRW - DGATLP PLI V04
 SPF Finances - ACED

Février 2012



Patrimoine public - Warcoing



Légende

Propriétés


- de la Commune
- du CPAS
- de la Fabrique d'église

Espace public

Extrait du plan de secteur

- Zone d'activités économiques industrielles
- Zone d'activités économiques mixtes
- Zone d'habitat rural
- Zone d'habitat rural
- Zone de services publics
- Zone d'aménagement différé
- Zone d'aménagement différé industriel

Maitre d'ouvrage




Commune de Pecq
 Rue des Déportés 10
 BE 7740 Pecq - BELGIQUE
 Tél. + (32) 69.55.33.00
 Fax + (32) 69.55.33.08

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Patrimoine public - Warcoing


Auteur de projet :



Rue Saint-Jacques 11
 BE 7150 Traineu - BELGIQUE
 Tél. + (32) 69.23.47.01
 Fax + (32) 69.23.47.99
 info@ideta.be - http://www.ideta.be

Nicolas FLAUBERT
 Directeur

Pierre VANDERWATTING
 Directeur Général



Février 2012

